Infos levens

Journal d'information – Automne 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le Service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent se porter volontaire pour s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

La commune de Levens souhaite accueillir 2 jeunes en missions SNU

« Mettre en place et animer des activités dans la médiathèque à destination des enfants, des familles et des séniors ». Si un jeune SNU veut se proposer pour une autre mission, c'est avec grand plaisir qu'on étudiera sa demande.

Les candidatures sont ouvertes pour tous les jeunes, les lycéens, les apprentis, les jeunes travailleurs et les jeunes sortis du système scolaire, qui souhaitent vivre cette expérience.

Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer de nouveaux liens, apprendre la vie en communauté, développer une culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

Savoir + : c.faraut@mairie-levens.fr / 04 93 91 61 26 / https://www.snu.gouv.fr/

Infos Levens

Édition Automne 2024

Mairie de Levens
•Accueil du public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
fermée le mardi après-midi

Mairie / Agence postale de Plan du Var*
•Accueil du public
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h
et les mercredis de 8h15 à 11h15

Allo Mairies 3906

Ce numéro d'appel unique, à destination des habitants des communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, a pour but de rendre le service public plus efficace, plus simple et plus proche des citoyens, vous pouvez appeler le 3906 pour poser toute question portant sur: la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, les espaces verts, l'assainissement ...

Agence du Moyen Pays REGIE EAU D'AZUR

Adresse
2458, route de la zone artisanale de la Grave
06510 CARROS
Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30

Téléphone
09 69 36 05 06
(du lundi au vendredi, de 8h à 19h
et le samedi de 9h à 12h)
Depuis l'étranger : +33 4 93 96 10 82
En dehors de ces heures, en cas d'urgence, vous devez utiliser ces mêmes numéros de téléphone 7j/7 - 24h/24
Nous écrire
REGIE EAU D'AZUR TSA 91114
06209 NICE CEDEX 3

eau D'AZUR Votre régie de l'eau de la Métropole Nice Côte d'Azur

SOMMAIRE

- L'Edito page 2
- Les temps forts page 3
- Le C.C.A.S page 12
- La Bibliothèque page 14
- La Galerie du Portal page 15
- La Maison Des Jeunes page 16
- L'Education page 17
- Le Centre de Loisirs page 22
- Sports & Associations page 23
- Les Travaux page 25
- Le Conseil municipal page 28
- Les Commémorations page 36
- Les Evènements en images page 37
- L'Etat Civil page 49
- L'Agenda page 59

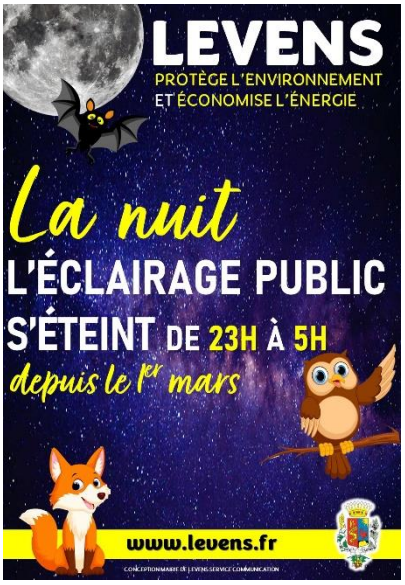

Pour les encombrants, vous pouvez les déposer en déchetterie,
celle-ci est gratuite pour les particuliers.

Jours et heures d'ouverture :
du lundi au samedi
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45
Tél : 04 89 98 19 64

Toutes les infos:
www.nicecotedazur.org/environnement

Pour tout dépôt sauvage
vous encourez une amende
De 68€ à 1500€

Chères Levensoises,
Chers Levensois,
Chers Amies et Amis d'ailleurs,

Ce numéro d'automne vous présente les temps forts et les évènements nombreux et variés qui ont jalonné la vie des Levensoises, des Levensois et des amis visiteurs tout au long des derniers mois.

Notre village vit pleinement son quotidien, du plus jeune au plus âgé, personne n'est oublié.
La période est charnière car on voit l'aboutissement des projets et des travaux engagés depuis longtemps.
Ce temps –là peut paraître long, le parcours est semé d'embûches, de démarches administratives, de recours mais l'essentiel est d'y arriver .

Force est de constater que les résultats sont là : bon nombre de travaux prévus, engagés sont arrivés à terme comme par exemple le parking de Plan du Var avec ses 30 places de stationnement à la disposition des habitants du hameau. Plan du Var n'est pas oublié, loin de là. Il reste une de mes préoccupations car il fait partie intégrante de notre village.

Nous nous y retrouvons, toujours avec plaisir, pour nos rendez-vous incontournables comme la Fête patronale de la Sainte Anne, le partage de la Galette des Rois lors des échanges de vœux mais je suis particulièrement impliqué dans le dossier commencé depuis de longues années, sur la modernisation des Chemins de Fer de Provence qui fera de Plan du Var, un pôle multimodal à la porte des vallées et vecteur dynamique d'une nouvelle centralité.

L'accent est donné aussi dans ce bulletin municipal sur la jeunesse de notre village, nos écoliers, nos collégiens et nos lycéens qui font rayonner Levens par leurs résultats scolaires ou sportifs, par leur engagement culturel et artistique, par leur réussite professionnelle aussi.

Nous avons une belle jeunesse, c'est elle dont il faut parler et qu'il faut mettre en valeur !

D'autres projets comme le collège à Levens avancent bien, le permis de construire est accordé, les travaux de débroussaillement du site démarrent, la Maison de Santé se profile… n'en déplaise à certains esprits chagrins qui se plaisent à faire circuler de fausses rumeurs pour alimenter des polémiques stériles ; mais je sais que beaucoup d'entre vous savent faire la part des choses.

En tous les cas, pour l'équipe municipale que je conduis avec passion et pour moi-même, Levens reste notre Essentiel.
Je vous laisse parcourir ces pages pour découvrir ou revivre les moments importants de la vie levensoise que nous avons partagés ces derniers mois.

Bonne lecture à vous toutes et tous !

Antoine Veran, votre maire.

Directeur de la publication : *Antoine VERAN*

Rédaction
Antoine Veran, Valérie Guido, Michèle Castells, Ghislaine Bicini, Aline Baillot, Régis Guillaume, Service Communication, S.I.V.O.M Val de Banquière , Agis06, Office de Tourisme Métropolitain NCA

Photos
Ghislaine Bicini, Thierry Mieze, Régis Guillaume, Eric Bernigaud, Jeannine Planel, Valérie Guido, Céline Faraut, Service Communication, Club Photo AMSL, ALSH, AGIS06, Google images, Ileana Viotti, Office de Tourisme Métropolitain NCA, Régie Eau d'Azur

Impression
CREAMANIA I Groupe Riccobono - Centre commercial Agora 83440 Callian– imprimé en 2050 exemplaires

N° ISSN:1274-7823. Dépôt légal à la parution

Réunion de Présentation du Plan de Modernisation des Chemins de fer de Provence

La présentation, aux élus du territoire, du Plan de Modernisation des Chemins de Fer de Provence s'est déroulée à la gare de Plan du Var, jeudi 27 juin, en présence de Renaud Muselier, Président de la Région - Provence-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France et de Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice-Côte d'Azur, Président délégué de la Région-Provence-Côte d'Azur, Jean-Paul David, Maire de Guillaumes, Président de la Régie régionale des transports, Président de l'Union des Maires des Alpes-Maritimes.

Voilà le résultat de plusieurs longues années de travail menées par la mairie de Levens conjointement avec l'Agence d'Urbanisme 06.

Antoine Veran, Maire de Levens, Président métropolitain délégué à l'Agriculture et à la Forêt, s'est félicité de la tenue de cette réunion à Plan du Var, hameau de la commune, qui deviendra un pôle multimodal à la porte des vallées et vecteur dynamique d'une nouvelle centralité.

Quelques points importants :

130 millions d'€ pour garantir l'avenir de cette véritable ligne de vie.

L'objectif de ce Plan est de pérenniser et développer l'offre de cette ligne, essentielle pour assurer les transports du quotidien des habitants dans la zone urbaine et périurbaine de Nice et des vallées du moyen et du haut pays.

Pour apporter une réponse à tous les besoins de déplacements sur la ligne des Chemins de Fer de Provence, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Région Sud ont passé une convention pour une nouvelle offre de service plus performante :

- un nouveau plan de transport sur le bas de la ligne : davantage de trains disponibles, une fréquence de 20 minutes en heure de pointe du matin et du soir
- une circulation supplémentaire entre Nice et Colomars, les vendredis et samedis soirs. Au 1er juillet 2024, ces 4 allers/retours du soir seront étendus du lundi soir au samedi soir
- une tarification incitative
- une extension du billet Ligne d'Azur aux trains des Chemins de Fer de Provence sur la zone urbaine Nice-Plan-du-Var.

Ce partenariat a permis d'augmenter de 30% la fréquentation de la ligne.

Pour garantir l'avenir de la ligne, la Région a mis en place un plan de modernisation et d'investissement doté de plus de 130 millions d'€ consacrés à :

- l'acquisition de huit nouveaux trains hybrides, plus performants et plus respectueux de l'environnement. Ils permettront de réduire de près de 77 % les émissions de carbone sur la ligne. Ils seront mis en service fin 2027
- la construction d'un atelier de maintenance qui permettra d'améliorer la qualité de la maintenance des trains et de réduire les coûts d'exploitation. Il sera opérationnel fin 2026
- la mise en place d'un nouveau système d'information et de billetique, pour faciliter l'accès à l'information et à l'achat des titres de transport pour les voyageurs. Il sera mis en place, par phase, dès 2025. Les trains pourront, à terme, être équipés de valideurs, certaines gares de Distributeur Automatique de Titres et une nouvelle interface avec les usagers sera mise en place
- la rénovation des gares et des infrastructures, pour améliorer le confort des voyageurs et la sécurité de l'exploitation avec notamment les travaux du tunnel de Moriez, qui termineront, en fin d'année 2025 pour une circulation normale des trains à destination de Digne-les-Bains début d'année 2026.

Ce samedi 6 juillet, l'ensemble des saisonniers de la commune de Levens affectés au Centre de Loisirs, s'est réuni pour une session d'information et de préparation en vue de la saison estivale.
Les élues Michèle Castells, Jeannine Planel et les responsables du centre ont présenté les détails organisationnels et les attentes spécifiques pour cette période particulièrement active. Les saisonniers ont eu l'occasion de poser leurs questions et de discuter des meilleures pratiques pour assurer une expérience agréable et sécurisée pour tous les usagers du Centre de Loisirs.
Cette rencontre a également été l'occasion de rappeler l'importance de la collaboration et de la disponibilité de chacun pour faire de cette saison estivale, une réussite. La commune de Levens remercie tous les saisonniers pour leur engagement et leur dévouement.

Aide précieuse pour la mise sous plis

Dans le cadre du projet d'établissement du FAM « L'Oiseau-Lyre » de Levens s'axant sur l'inclusion, la mise en valeur des capacités des personnes résidentes, une partie de la mise sous plis des cartons d'invitation pour la Fête patronale de St Antonin a été effectuée par Luc, un des résidents, particulièrement investi pour effectuer cette tâche.
Ainsi, il a préparé une centaine d'envois : son aide a été précieuse et efficace.
Peut-être que celui que vous avez reçu a été soigneusement préparé par Luc !
M le Maire Antoine Veran associé au groupe de la mise sous plis (CCAS, quelques élus…) tiennent à remercier la Direction et toute l'équipe du FAM, sans oublier Luc, pour ce partenariat et cette étroite collaboration.
Une première qui ne sera pas une dernière !

REJOIGNEZ LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE !

Dans la perspective de constituer une réserve communale de sécurité civile sur le territoire levensois,
nous vous remercions d'adresser votre souhait d'en faire partie à la mairie de Levens.

L'objectif de la réserve communale de sécurité civile est d'aider les équipes municipales en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. Pour y participer, il n'y a pas de critère particulier de recrutement, de condition d'âge ou d'aptitude physique. L'engagement prend la forme d'un contrat conclu avec le maire. Il n'y a pas de formation particulière à avoir ou à suivre, mais des séances d'information et des exercices sont régulièrement organisés par la mairie.

Les scouts d'Europe à Levens

Les scouts d'Europe ont bivouaqué une nuit au Grand Pré. Pour remercier la Mairie d'avoir autorisé cet hébergement, ils ont servi la messe, chanté à l'église, joué de l'orgue devant une assemblée nombreuse et charmée.
Le lendemain, ils sont repartis, à pied, vers Duranus pour rejoindre St Jean la Rivière puis Sospel et continuer vers l'Italie.
Une jolie rencontre, des échanges amicaux et un exemple de citoyenneté à souligner !
Voilà une belle jeunesse engagée et respectueuse, saluons-la et mettons-la en valeur !

Tout le personnel communal affecté dans nos écoles suit, en cette fin d'août, une session de recyclage dans la formation d'Equipier de première intervention incendie et dans la formation Premiers Secours.
Ces sessions de recyclage, organisées tous les deux ans, permettent de préserver les compétences acquises tout en mettant à jour les connaissances et techniques sur les premiers gestes importants et essentiels pour intervenir.
L'objectif de ces formations proposées par le Service municipal des Ressources Humaines sous la houlette de Céline Faraut DGA en accord avec M le Maire Antoine Veran, est de maîtriser, au mieux, les réflexes pour gérer les situations d'urgence et ainsi assurer la sécurité des enfants de nos écoles en attendant, si besoin est, l'arrivée des pompiers.

Merci aux sapeurs-pompiers retraités de Levens Serge, Dany et Dédé, Jacky et Louis pour leur engagement bénévole, dans la Réserve Citoyenne pour les Jeux Olympiques, à Nice, sous les ordres du Capitaine Pierre Binaud.

Nos deux sapeurs-pompiers retraités Serge et Dédé toujours disponibles bénévolement au service de la communauté ont eu le privilège de faire partie de la Caravane du Tour de France sur proposition du Commandant Brocardi de la Fédération des Pompiers de France et du Capitaine Pierre Binaud Président Régional et Départemental des Unions de Sapeurs-Pompiers.
Une expérience inoubliable pour nos « jeunes-retraités », très émus de participer à ce grand moment sportif.

Des nouvelles de Fanny

Voler a toujours été un rêve pour beaucoup d'entre nous. Fanny a grandi dans le milieu de l'aérien entourée de deux parents navigants sur long courrier chez Air France. Elle débute sa scolarité à Nice puis la famille emménage à Levens où, à 5 ans elle entre à l'école maternelle « Les Oliviers » en Moyenne Section avec Michèle Castells et Stéphanie Steve. Rapidement, un lien se crée, la maîtresse et la famille restent en contact.

Les années de primaire passent, l'enfant grandit entre études et entraînements quotidiens au sein du Club de Gymnastique Rythmique de l'ASPTT avec lequel, elle et son équipe sont sacrées Vices- Championnes de France en 2018. S'enchaînent les années-collège en partie à Tourrette-Levens puis à Nice où l'adolescente poursuit son parcours scolaire au lycée Estienne d'Orves. Puis, c'est déjà le BAC et le moment du choix des études supérieures.

Ce sera une première année de médecine suivie d'une année de prépa en Ecole d'Ingénieurs. Fanny ne se projette pas dans une de ces professions et un rêve, resté caché jusque-là, revient comme une évidence : piloter un avion. Elle intègre l'école « Cannes Aviation » en Mai 2022 et, deux ans plus tard, obtient son Brevet de Pilote professionnel dans un milieu où les femmes sont encore très minoritaires.
Tout comme elle devra, en toutes circonstances, rester maîtresse de son avion, elle l'a toujours été avec sa vie et les choix qu'elle a dû faire pour réaliser son rêve : voler de ses propres ailes.
Une fierté pour notre commune : cette petite Levensoise devenue grande porte haut les couleurs du village qui l'a vue grandir !

Belle vie à toi, Jolie Fanny !

La Flamme Olympique à Nice

Après Villefranche-sur-Mer, Grasse, Cannes, Valberg, Monaco, Antibes, La Colmiane, elle est arrivée à Nice . Stéphane DIAGANA, dernier relayeur, a allumé le chaudron sur le quai des Etats-Unis devant un public enthousiaste.
Puis, elle est repartie vers Avignon avec une petite trace levensoise apportée par Danièle Tacconi et Michèle Castells.
La lumière des Alpes-Maritimes et quelques petites étincelles de Levens dans le ciel de Paris, cet été !

Nouveauté à Plan du Var

Découvrez IV Pâtisserie !
Elle s'appelle Ileana Viotti, 20 ans et passionnée de pâtisserie depuis son enfance. Après avoir obtenu son CAP et sa Mention Complémentaire en 2022 et 2023, elle a participé au concours de Meilleur Apprenti de France (MAF), devenant MAF PACA et terminant 4e à la finale nationale.

Actuellement en première année de BTM (Brevet Technique des Métiers), elle a ouvert son propre laboratoire de pâtisserie à Plan du Var. Cet espace lui permet de créer et vendre une variété de pâtisseries pour toutes les occasions: entremets, tartes, number cakes, pièces montées, chocolats et confiseries.
Que ce soit pour un baptême, un anniversaire, un mariage ou simplement pour le plaisir, des créations personnalisées, selon vos envies !

Pour commander
06 37 01 20 91,
Instagram/TikTok : @iv.patisserie
macaront08@gmail.com.
Régalez-vous avec @IVPatisserie !

Vous avez des gros électroménagers à jeter ?

Simplifiez-vous la vie avec le nouveau service de collecte à domicile ! C'est gratuit, écologique et facile.
Planifiez votre enlèvement sur
https://www.jedonnemonelectromenager.fr/
et contribuez à la solidarité tout en prolongeant la durée de vie de vos appareils.

Des générations unies par l'amour du cheval - Le Relais des Templiers change de main !

Chers amis cavaliers, pour cette rentrée, Le Relais des Templiers évolue !
Catherine et Philippe ont décidé de prendre leur retraite.
Il y a 43 ans, ils ont construit cette école d'équitation et ont transmis leur passion et leur amour du cheval à plusieurs générations de cavaliers.
Mais n'ayez crainte, Philippe et Cathy ont trouvé la relève et passent les rênes à une personne que beaucoup d'entre vous connaissent déjà très bien : Élodie.

Arrivée comme élève en 2005 à l'âge de 6 ans, elle est ensuite passée Monitrice en 2020 après avoir obtenu sa licence de management des établissements équestres.
Elle concrétise aujourd'hui son rêve en reprenant le Centre du Relais des Templiers. Avec son énergie, son amour des chevaux et sa connaissance du centre, elle est prête à continuer cette belle aventure avec vous.
Élodie et son équipe qui regroupe Laura et Alexandra monitrices, Dylan apprenti, sans oublier Mylène au restaurant, vous attendent, depuis début septembre pour continuer à partager avec vous des moments inoubliables.

Ouverture du Restaurant "La Piscine" : Un nouveau Rendez-vous Gourmand.

Le restaurant a ouvert ses portes samedi 18 mai au soir: voici un lieu où la simplicité élégante se marie à une ambiance décontractée. Dans un cadre sobre et raffiné, Véronique et Mathieu ont voulu une décoration épurée qui invite à la détente, "un endroit où les gens se sentent chez eux, qu'ils viennent pour un dîner en famille, un repas d'affaires ou simplement pour se détendre entre amis".

- une cuisine de brasserie et traditionnelle
- un lieu de rencontre et de partage

Pour plus d'informations ou pour réserver une table
04 83 32 81 76

La Direction de l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur a choisi notre commune pour sa Journée de cohésion et de travail, pour l'ensemble des 130 agents.

Un séminaire de travail

Le personnel s'est vu réserver le meilleur accueil par la commune de Levens et par son maire, Antoine VERAN, au sein de l'Auditorium Joseph Raybaud, un équipement de très grande qualité.

Jean-Sébastien MARTINEZ, Directeur Général de l'OTM NCA, a démarré la séance plénière par un retour en images de ce qui a constitué l'essentiel du 1er trimestre 2024. Il a ensuite présenté l'évolution de la feuille de route stratégique de l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur ainsi que les résultats de l'enquête VERIAN sur les perceptions du tourisme par les habitants de la Métropole Nice Côte d'Azur et leurs attentes. Puis il a passé la parole à chaque directeur de service, pour une évocation de certains projets d'actualité et des outils en cours de déploiement.

Après cette session de travail clôturée par Rudy SALLES, Président délégué de l'Office de Tourisme NCA, le personnel s'est rendu au restaurant La Piscine pour un buffet déjeunatoire niçois. Le programme de l'après-midi a consisté en un team-building organisé et animé par la société Boule d'Énergie, autour d'une activité créative et respectueuse de l'environnement, en cohérence avec la stratégie de tourisme durable développée par l'OTM NCA.

L'OTM NCA remercie la commune de Levens et les acteurs qui ont contribué au large succès de son séminaire annuel.

L'InfoMob' de AGIS06, le rendez-vous incontournable !

Depuis quelques mois, un drôle de bus orange est présent dans notre commune, tous les deuxièmes mercredis du mois, de 14h à 16h sur la Place de la République et tous les 4èmes mercredis du mois de 10h à 12h sur la Placette des Traverses. L'équipe de AGIS06, association de gestion immobilière à vocation sociale, accueille dans son bus itinérant les Levensois pour les accompagner sur diverses thématiques.

Sandro et Antony, les conseillers numériques, vous aident dans vos démarches administratives en ligne qu'il s'agisse de la CAF, des Caisses de retraite, d'AMELI ou encore des impôts. Une aide numérique précieuse également pour la prise en main d'une tablette, d'un smartphone, d'un ordinateur. Vous avez besoin d'installer une application, de récupérer un mot de passe oublié ? Ils sont là pour vous !

Quant à Michelle, l'informatrice Jeunesse, elle renseigne sur des thématiques variées, de l'orientation aux métiers et aux formations en passant par le logement, l'engagement, la mobilité internationale et la vie quotidienne. Elle vous explique aussi comment fonctionne l'outil *La Boussole des Jeunes des Alpes-Maritimes pour les 15-30 ans en recherche de logement, d'orientation, d'emploi et d'informations* sur la santé.

Pas de doute, on trouve quantité d'informations essentielles dans ce bus qui arrive directement de Nice et sillonne, chaque semaine, les routes du département.

Pour ne pas les manquer, vous pouvez prendre rendez-vous avec Sandro (07 88 64 97 53) et Antony (06 08 01 22 30)

LES
DÉCHETS VERTS DE MON JARDIN :
AI-JE LE DROIT DE LES BRÛLER ?

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

QU'EST-CE QUE LES DÉCHETS VERTS ?

Il s'agit des feuilles mortes, des tontes de gazons, des tailles de haies et d'arbustes, des résidus d'élagage, des déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de votre jardin.

En moyenne 165 KG de déchets verts par personne sont produits par an. Pour s'en débarrasser, 9%* des ménages les brûlent, ce qui représente près d' 1 MILLION DE TONNES de déchets verts brûlés à l'air libre chaque année en France, une pollution non négligeable. **source ADEME*

Ai-je le droit de brûler les déchets verts de mon jardin ?

En début comme en fin d'année, les collines du pays niçois s'animent de panaches de fumées opaques dont l'odeur champêtre, ne doit pas faire oublier que cette activité n'est pas anodine pour la santé.

Il est pourtant **interdit de brûler à l'air libre les déchets verts sur l'ensemble du département***. En cas de dérogations ou pour les seules obligations légales de déboisement et pour certaines essences d'arbres, cette pratique peut être autorisée uniquement entre 10h00 et 15h30, hors épisodes de pollution. Il est alors impératif de bien respecter les consignes de sécurité : vent inférieur à 20 km/h, présence d'un point d'eau, taille réduite du foyer, respect des distances par rapport aux autres végétaux, etc.

Attention : certaines communes comme la Ville de Nice interdisent toute combustion de végétaux à une distance de 200 mètres de toute voie publique ou privée ou de toute habitation (arrêté municipal 2013-01598). Ainsi, dans ces cas particuliers, il n'est prévu aucune dérogation. Pour plus de détails, il est conseillé de se reporter à ces différents textes.

**arrêté préfectoral n°2014-453 réglementant l'emploi du feu en vue de prévenir les incendies de forêt dans le département des Alpes-Maritimes*

L'IMPACT DU BRÛLAGE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Dans les Alpes-Maritimes, le brûlage de déchets verts peut représenter jusqu'à 45% de la masse des particules dans l'air. Cette pollution a un impact non négligeable sur la santé humaine. En effet, 138 000 personnes*, soit 15% de la population des Alpes-Maritimes du Sud, sont exposées à au moins un dépassement annuel des normes de la qualité de l'air, et notamment pour les particules. **source Air Paca*

Pourquoi ne plus brûler vos déchets verts ?

La combustion des déchets verts est polluante pour l'air que nous respirons et produit des effets indésirables sur notre santé. Cette pratique émet de nombreux gaz et particules nocifs pour notre santé. Les particules véhiculent notamment des composés cancérigènes. Une exposition chronique, même en concentration modérée, a des conséquences sur notre santé.

En France, 42 000 décès prématurés par an sont liés de près ou de loin à la pollution de l'air et notamment aux particules fines*.

**enquête sur l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique dans 25 pays de l'Union européenne réalisée dans le cadre du programme CAFE (Clean Air For Europe)*

Les conséquences du brûlage des déchets verts :

- Perte moyenne d'espérance de vie liée à la pollution particulaire, estimée à 8 mois,
- Troubles de voisinage du fait des odeurs et fumées,
- Augmentation de la pollution atmosphérique : émission importante de gaz et particules polluantes,
- Risque d'incendie accidentel.

Abandonner cette pratique peu performante, c'est améliorer la qualité de l'air et sa qualité de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que :

- 18 400 km parcourus par une voiture essence,
- 3 semaines de chauffage au bois d'un pavillon,
- 3 mois de chauffage au fioul d'un pavillon,
- de 70 à 920 trajets aller-retour vers une déchetterie.

Ne brûlons pas notre capital santé et celui de nos enfants !

LES SOLUTIONS

D'autres solutions d'élimination de ces déchets existent. Pensez-y !

Chez vous

LE PAILLAGE AVEC BROYAT

(branchages, gazon, etc...)

Il consiste à recouvrir le sol avec le broyat des déchets verts.

AVANTAGES

•protège les racines de vos plantes
•réduit l'évaporation de l'eau
•fertilise le sol durablement
•évite la croissance de mauvaises herbes

COÛT

L' achat d'un broyeur thermique de bonne capacité coûte environ 1 000€. La location est également possible. Un broyeur électrique, pour des branches plus petites, est moins coûteux.

ASTUCE

Cet équipement peut être acheté à plusieurs et partagé entre voisins.

LE COMPOSTAGE

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être compostés (déchets de jardin, épluchures de légumes, restes de repas,...).

AVANTAGES

•réduire la quantité de déchets que vous produisez
•améliorer la qualité de votre sol grâce au compost

ASTUCE

Guide du compostage disponible sur
www.préventiondesdechets.org

En déchetterie

DÉPÔT DE VOS DÉCHETS VERTS EN DÉCHETTERIE

AVANTAGES

•Gratuit

13 déchetteries sont disponibles sur la Métropole Nice Côte d'Azur. Si vous êtes un particulier habitant dans l'une des 49 communes de la Métropole, vous pouvez y amener vos déchets verts gratuitement en quantité illimitée.
Alors n'hésitez plus!

•Écologique

Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement (plateforme de compostage...).

ASTUCE

Pour connaître l'adresse et les horaires de la déchetterie la plus proche de chez vous, appeler Allo Mairies au 3906 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) ou consultez notre site www.tousecocitoyens.org

www.lesbonsplanspourlair.org

AirPACA QUALITÉ DE L'AIR www.airpaca.org MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT Que risque-t-on ?

L'usage du feu dans les Alpes-Maritimes est encadré par la loi par arrêté préfectoral, complété par le « règlement sanitaire départemental type » et des mesures règlementaires contenues dans le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA06).

Des arrêtés municipaux spécifiques peuvent la compléter comme sur la Ville de Nice où l'usage du feu est interdit à moins de 200 m à vol d'oiseau de toute voie ou de toute habitation. De plus, cette pratique est interdite toute l'année dans les jardins et parcs privés, les parcs publics, les clos de boules, les voies de circulation, etc.

Toute infraction est passible d'une contravention pouvant s'élever à 450 €

(article 131-13 du code pénal).

« ATELIER CUISINE »

Le dernier atelier de cuisine de la saison s'est déroulé avec succès le samedi 29 juin. Les participants ont eu l'occasion de préparer de délicieuses pâtes vertes et des sablés aux fraises.
En présence de M. le Maire, venu partager ce déjeuner traditionnel d'avant les vacances.
Merci à tous les participants pour leur enthousiasme et leur engagement.

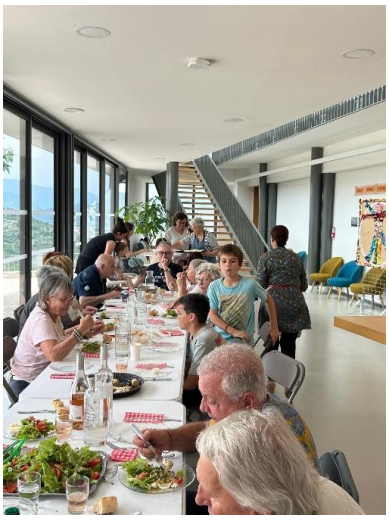

Merci au Département des Alpes-Maritimes ! "Printemps Des Seniors"

Un grand merci au Département des Alpes-Maritimes pour avoir rendu possible la 5e édition du "Printemps des Seniors". Cet événement a été un véritable succès et a offert des moments inoubliables à nos séniors.
Son engagement et son dévouement pour le bien-être des séniors maralpins ont permis d'organiser 26 concerts dans 16 communes, avec plus de 16 000 places gratuites offertes. Cette année encore, le "Printemps des Séniors" a célébré les grands artistes de la musique française et internationale, attirant un large public et créant des souvenirs mémorables.
Le C.C.A.S de Levens est impatient de collaborer à nouveau et de préparer une prochaine édition !

Un générateur *de* lien *social*

Tout au long de l'année le CCAS
vous propose de nombreuses animations

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
5 Place de la République - 06670 LEVENS
Elodie BOTHOREL
Responsable du service
Tel: 04 93 91 61 25
www.levens.fr

A l'occasion de la Semaine Bleue en faveur des séniors, les enfants du Centre de Loisirs scolarisés en CM1 et CM2 ont préparé, le matin, de délicieux cakes chocolat-bananes avec nos aînées du C.C.A.S.
La rencontre s'est poursuivie, l'après midi, à l'Auditorium en assistant, ensemble, au spectacle « Les histoires vraies d'un pasteur au pays des merveilles » par Julie Là et Toinou.
Un joyeux partage culinaire et culturel pour les deux générations !
Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'être présents au spectacle, le livre interactif des histoires de Georges, le berger au vieux bâton, est à disposition à la bibliothèque.

Jeudi 3 octobre
« Thé dansant »
Ambiance garantie et joie de vivre au rendez-vous. Les participants s'amusent, rient et profitent de chaque instant de cette après-midi festive.
Merci à tous pour cette ambiance chaleureuse et conviviale !

LA BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque municipale Frédéric Maurandi-LEVENS ouvre une annexe au Hameau de Plan du Var.
Les habitants de ce quartier bénéficient d'une antenne de la bibliothèque, l'adhésion annuelle est de 12 euros à régler par chèque pour toute la famille.

Mairie annexe de Plan du Var
Du lundi au vendredi de 8h à 11h
Réservation possible sur place ou en ligne sur : https://levens.mediatheque06.fr/
3 livres, 2 cd et 2 dvd par personne.

Les ateliers créatifs animés par Olga

Un très bel atelier enfant/parent de création de baumes à lèvres composé uniquement de produits naturels.
Merci à l'animatrice de *Durablement Vôtre 06* qui a partagé son savoir-faire et ses connaissances.

Horaires d'ouverture
mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 12h
Nous contacter
Téléphone : 04 92 00 20 54
https://levens.mediatheque06.fr/

Levens a eu l'honneur d'accueillir une exposition exceptionnelle dédiée à Totor, le célèbre Jack Russell terrier créé par l'artiste Stéphane Bolongaro.
Le vernissage, à La Galerie du Portal, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour du verre de l'amitié, en présence de M le Maire Antoine Veran entouré d'élus.
Thierry Mieze, adjoint à la Culture, a souligné l'importance de cet événement : "*C'est la première fois que Totor vient à la campagne. Nous sommes ravis de pouvoir offrir cette opportunité unique à nos habitants. L'art doit être accessible à tous. Cette exposition est une belle occasion de découvrir l'œuvre de Stéphane Bolongaro dans un cadre différent*."

L'origine du projet : Une histoire de passion et de défi

L'origine de cette exposition trouve ses racines dans une histoire touchante. Manon et Valentine, les filles d'Alexandre Ametis, Responsable du Bureau d'information touristique et Chargé de communication de la mairie de Levens, ont joué un rôle clé dans la venue de Totor à Levens. « *Mes filles adorent Totor. Elles se sont déplacées à la boutique éphémère du Centre Commercial de Nice Étoile et en sont revenues avec des objets à l'effigie du célèbre Jack Russell. A leur retour, elles m'ont posé la question : Pourquoi pas une exposition à Levens ? Le défi était lancé.* » explique Alexandre.

Avec enthousiasme, Alexandre a contacté Stéphane Bolongaro via les réseaux sociaux qui a répondu : « *Pourquoi pas ?*
Quelques mois plus tard, il a visité La Galerie du Portal et il a accepté ».

Ce vernissage a marqué un moment significatif pour la commune de Levens, Monsieur le Maire Antoine Veran soulignant l'importance de la culture et de l'art dans les zones rurales. « *Qui ne connaît pas Totor ? On le voit sur des ronds-points, sur les plages. Il fait partie de notre environnement quotidien. Le voilà en visite chez nous, à la campagne et nous lui souhaitons la bienvenue ! Grâce à la détermination de quelques passionnés, l'exposition de Totor démontre que même les plus grandes idées peuvent naître des plus petites inspirations. Un grand merci à Valentine et Manon pour leur proposition*.»
Stéphane Bolongaro en déplacement à Miami a tenu à partager ce moment, en envoyant une vidéo projetée lors du vernissage dans laquelle il se déclare enchanté de ce projet à Levens.

L'exposition de Totor à La Galerie du Portal a offert une collection captivante d'œuvres représentant le célèbre Jack Russell dans diverses formes et matériaux, révélant le talent et l'originalité de Stéphane Bolongaro. Les visiteurs ont été enchantés par la diversité et la vivacité des pièces exposées, témoignant de l'attrait universel du personnage de Totor.

Manon et Valentine, fières de leur initiative, ont également partagé leur joie : "*C'est un rêve devenu réalité de voir Totor ici, à Levens. Nous espérons que tous les enfants et les familles se régaleront, autant que nous, de cette exposition*."

Un immense merci à Stéphane Bolongaro pour sa présence et pour avoir partagé sa passion avec les élèves de CE1 de Mme Lemetais de l'Ecole Saint Roch de Levens. Les enfants ont eu la chance de repartir avec une dédicace personnalisée, souvenir unique de cette rencontre.

L'été à la Maison des Jeunes
Un été sportif à la MDJ, Jeux Olympiques et canicule obligent !

Dès le mercredi 10 juillet, le sport est à l'honneur avec une Journée Jeux Olympiques intercommunale qui a rassemblé 170 adolescents des MDJ du SIVOM au Grand Pré de Levens : Grande Olympiade autour d'une compétition saine et ludique organisée en ateliers qui ont permis aux jeunes de découvrir des disciplines des jeux olympiques.

Les activités « Baignade » incontournables en cet été particulièrement chaud, ont permis de découvrir différents lieux comme les plages de notre littoral au Trayas, à Cagnes sur Mer et à Villeneuve Loubet ainsi que les rivières plus fraîches de la Colle sur Loup, Pierrefeu et Tourrette sur Loup sans oublier , bien sûr la piscine municipale.
La mer a eu la part belle avec le Wakeboard, nouvelle activité, le pédalo et la balade à bord d'un voilier de SOS Grand Bleu.

Au programme également : des activités sportives de pleine nature comme le Devalkart, la luge d'été, la descente du Loup en kayak, l'accrobranche, la randonnée dans le Parc du Mercantour au lac des Millefonts, la balade au Col de la Bonette et un mini-camp de 3 jours, à la Martre (Le Logis du Pin) dans le Haut Var.
La partie culturelle n'a pas été oubliée avec l'enregistrement audio d'une création de musique urbaine. Les jeunes ont composé, ensemble, une chanson avec l'intervention dynamique d'un prestataire.

Des activités diversifiées et variées pour que chacun puisse s'épanouir et engranger de jolis souvenirs de vacances.

Un grand merci aux animateurs de la MDJ, Romain, Audrey et Taissir pour leur engagement auprès de nos jeunes sous la bienveillance de Jeannine Planel, Adjointe à la Jeunesse.

Sous le soleil d'Auron, les élèves de la classe des CM2B de Mme Duquesne ont vécu une belle expérience de savoir-vivre ensemble à l'école départementale de la station. Outre la découverte de la faune et la flore de la région, les élèves ont partagé une grande expérience humaine. En effet, ils ont su se motiver, s'entraider afin de faire l'ascension de la Croix, soit 604 mètres de dénivelé. La récompense, du haut des 2184 mètres d'altitude, a été un déjeuner face à un magnifique panorama allant de la Bonette, à la vallée de la Tinée et au Mont Mounier.

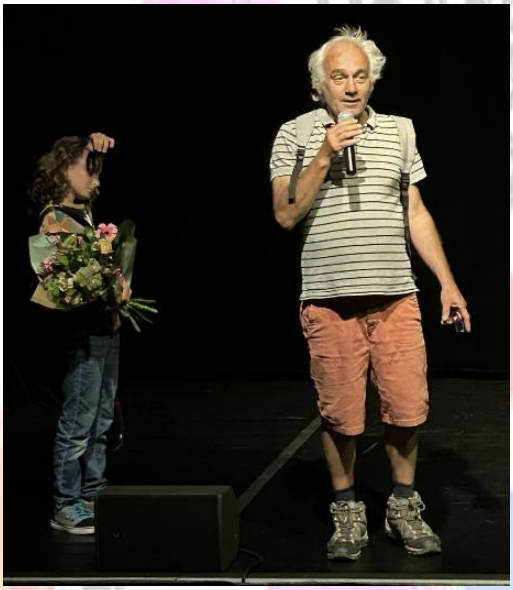

Spectacle de théâtre Le Petit Levensois lundi et mardi 27 et 28 mai.

Ce spectacle a été donné deux fois à l'Auditorium devant 300 spectateurs, spectacle joué par les élèves des cinq classes de CM1 CM2 et de la classe de CE2 CM1.

C'est l'aboutissement d'un travail scolaire qui a permis aux élèves d'améliorer la confiance en soi, de travailler en groupes, de produire de l'écrit et bien sûr de travailler la maîtrise de la voix.

Ce projet-théâtre est lié à celui du rallye-lecture qui court sur l'année avec lecture de livres sélectionnés, intervention d'auteurs sur le thème de l'école.

À l'école, en 8 séances, avec l'aide de Mme Sophie Sattie, les élèves ont imaginé, improvisé, joué des scènes représentatives de leur vie quotidienne d'écoliers, la représentation étant l'aboutissement de ce travail.

Les parents étaient très nombreux, ainsi que des élus du village, à applaudir les enfants.

« *C'est toujours un plaisir de jouer à l'Auditorium dans cette belle salle et j'en profite pour remercier l'implication de la mairie de Levens* » s'est exprimé M Staebler, Directeur de l'Ecole Elémentaire.

Un grand bravo à tous les acteurs en herbe pour ces deux belles représentations ! Un grand merci aux enseignants et à Mme Sattie, pour l'organisation de ces représentations, aboutissements d'un travail intense mené tout au long de l'année.

Retour sur la soirée du NIKAÏA du 28 juin 2024

Vendredi 28 juin, à 20h30, les 80 enfants des 3 classes de CP de Mmes AUSSENAC, BAROLET et de M. DUBREUIL ainsi que quelques élèves du Conservatoire de musique départemental de Levens se sont rendus sur la scène du NIKAÏA pour chanter devant un public nombreux.
Un show impressionnant avec 600 élèves des écoles élémentaires des Alpes - Maritimes dont les 80 petits Levensois, 180 collégiens et 280 artistes choristes !

Ce spectacle pluridisciplinaire et intergénérationnel, organisé par le Conseil départemental et le Conservatoire de musique des Alpes-Maritimes, avait pour thème les années 70/80 avec un retour sur les séries, dessins animés et artistes engagés de ces années-là : Balavoine, Goldman, Berger, Farmer, Gall, Johnny, Coluche…

Quant aux 80 jeunes élèves de l'école St Roch, ils ont chanté en chœur sur des génériques de dessins animés des années 80 : Les mystérieuses cités d'or, Tom Sawyer, Inspecteur Gadget, Goldorak, Capitaine Flam et It's a small world.

Une soirée sur une scène mythique devant 6.000 spectateurs qui restera, sans aucun doute, à tout jamais dans la mémoire de nos petits Levensois.

Audition des petits musiciens du Conservatoire départemental

Le Conservatoire départemental des Alpes-Maritimes est présent sur l'ensemble du territoire permettant aux habitants du moyen et haut pays d'accéder à des formations artistiques de qualité.
Les professeurs interviennent en milieu scolaire et dans l'école de musique de Levens financée par la mairie de Levens et le Conseil départemental avec une participation des parents des élèves musiciens.

Un joli moment musical offert aujourd'hui, lors de l'audition des petits pianistes autour de leur professeur Véronica qui ont présenté, avec beaucoup de sérieux et d'application, des morceaux choisis dans différents répertoires, sous l'oeil attendri et l'oreille attentive d'un public sous le charme de cette parenthèse enchantée.

Pour tout renseignement et inscription :

Conservatoire tél : 04 93 83 60 40

email : contact@cdm06.fr

CONSERVATOIRE
DÉPARTEMENTAL DE MUSIQUE
DES ALPES-MARITIMES
LEVENS

Batterie
Guitare
Orgue, Piano
Trompette
Violon
Formation musicale

Projet académique « Ensemble vers 2024 »

Les écoles de notre Circonscription Nice 3 ont été sollicitées pour fabriquer une torche olympique selon un cahier des charges spécifique.
Les classes participantes devaient déposer la photo de leur flamme olympique sur internet. L'inspectrice et l'équipe de la circonscription ont sélectionné en décembre, la torche qui a représenté Nice 3.

Cette torche a circulé, depuis le début de l'année dans toutes les écoles de la circonscription inscrites au projet.
Ainsi ce jour-là, la flamme venue de l'école Tordo de Tourrette-Levens a été transmise la semaine suivante à l'école de Crémat.
En fin de course, la flamme a été exposée au Musée du Sport.

Un grand bravo à tous les participants, petits et grands, les enseignants, les animateurs, les encadrants et les parents-accompagnateurs très impliqués dans ce projet.

La piscine municipale ouverte pour nos écoliers

La piscine a été réservée aux élèves de l'école St Roch jusqu'au 28 juin afin de les initier à l'eau, de les familiariser avec les bases de la natation et de renforcer leur confiance en milieu aquatique dans le cadre du Programme d'Aisance Aquatique pour les Écoliers.

Il s'agissait d'apprendre les fondamentaux de la natation, de développer la confiance et la sécurité dans l'eau, d'encourager une activité physique saine et ludique.

Cette initiative bénéfique pour les enfants, leur a offert l'opportunité de s'amuser tout en apprenant des compétences essentielles pour leur sécurité et leur bien-être.

Merci à tous les parents, enseignants, encadrants et services techniques municipaux pour leur soutien à ce programme.

Rentrée dans nos écoles

On a fermé les parasols et sorti les cartables pour reprendre le chemin de l'école !
Ce sont 371 enfants répartis en 14 classes qui sont accueillis à l'école élémentaire "St Roch" et 189 enfants à la maternelle "Les Oliviers".
Des sourires pour certains, quelques larmes pour les plus petits...la rentrée est faite !

M le Maire, accompagné de Ghislaine Bicini, Jeannine Planel et Céline Faraut, était au rendez-vous pour souhaiter une belle année scolaire à nos écoliers petits et grands, aux enseignantes et enseignants, au personnel communal d'encadrement, d'animation et d'entretien affecté aux écoles.

AIPEL - Association Indépendante des Parents d'Elèves de Levens

La team 2024-2025

- Delphine Ostéopathe, maman de Cataleya CE1
- Doriane, RH, maman de Eleona en GS et Benjamin CM2
- Loriane, infirmière, maman de Loé PS et Mia CM1
- Marine, scénographe, maman de Auguste PS et Louison GS
- Valérie, puéricultrice, maman de Clémence PS et Camille CM2,
- Véro, RH, maman de Luca en CE1

https://www.facebook.com/A.I.P.E.Levens

Dans le cadre du Salon du Livre de Levens, organisé le 12 octobre dernier par le Comité des Fêtes, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Saint-Roch ont eu la chance de recevoir Alina Ghimis. Alina, auteure de nombreux ouvrages Jeunesse et de romans pour adultes, a ainsi pu évoquer tous les aspects de sa passion devenue métier. Répondant toujours avec le sourire aux questions intéressées des enfants, elle a, de même, expliqué l'écriture maya ou dévoilé les différentes aventures de Téo et Timéa, frère et sœur intrépides. Très attentifs, les élèves ont même pu voter pour le thème du futur lieu de périple de ces deux héros : l'Egypte, la muraille de Chine, les samouraïs ou l'Atlantide. Lequel Alina choisira-t-elle ? Vous le saurez bientôt en suivant ses publications.

CHEZ
CÉLINE

Café restaurant cosy
Carte selon producteurs locaux
& saison
Plat du jour
Toutes sortes de quiches,
tartines, salades, bagel et de
soupes
Après-midi sucrée
Cookies et gâteaux faits maison
Ouvert de 7h30 à 18h00

Un mois de juillet bien rempli au Centre de Loisirs

Le mois de juillet a été particulièrement animé pour les accueils de loisirs Maternelle et Elémentaire de Levens. Sous le thème des Jeux Olympiques, les jeunes ont débuté par une visite au Musée du Sport pour Tous où ils ont participé à un atelier "Stop à la bagarre".
Le groupe n°3 de la Maternelle s'est aventuré à la salle Arkose pour une séance d'escalade, tandis que les plus jeunes ont découvert la sarbacane. Les plus grands, quant à eux, se sont essayés au tir à l'arc.
Tous les enfants de l'Elémentaire ont eu l'occasion de découvrir le torball, un sport paralympique fascinant. Les parcours sportifs paralympiques et les séances d'acrosports ont également tenu les enfants actifs et engagés. Les activités manuelles n'étaient pas en reste, (Flammes Olympiques / Sports des JO / Anneaux Olympiques / Mascottes / Drapeaux mondiaux...).
Outre les activités sportives, les enfants ont participé à des ateliers culinaires qui ont éveillé leurs papilles et leur créativité. La visite au Parc Alpha a été un moment fort, offrant aux enfants une connexion avec la nature et ses merveilles, les balades et les constructions de cabanes ont été aussi au programme sans oublier, pour se rafraîchir, des jeux d'eau et baignades à la piscine municipale.

Staying Alive, l'application qui sauve des vies
C'est une application mobile gratuite et disponible pour iOS et Android qui cartographie les défibrillateurs cardiaques recensés en France et propose des tutoriels sur le comportement et les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque.

Bon Samaritain, une communauté
Depuis 2016, l'application Staying Alive propose une nouvelle fonctionnalité : la possibilité de s'inscrire en tant que Bon Samaritain.

Le Bon Samaritain permet aux personnes formées ou sensibilisées aux gestes qui sauvent de s'inscrire afin de devenir un "citoyen sauveteur" ponctuel capable d'agir en tant que primo intervenant.

Voilà le rideau est tombé sur cette année Amsl Danse clôturée par un beau spectacle !
Bravo à tous les danseurs : qu'ils soient débutants ou non , jeunes ou moins jeunes, chacun a mis tout son cœur et tout son corps au service des magnifiques chorégraphies créées par nos professeurs Céline Roussel et Jérémy Lassouque .
Merci à nos supers techniciens son-lumière qui les ont sublimées par leur travail en régie.
Merci à toutes les personnes qui n'ont pas hésité à nous épauler bénévolement pour que ce spectacle soit une réussite .

La Saint Hubert Levensoise agit pour la nature

Samedi 22 juin dernier, la Saint Hubert Levensoise, Société de Chasse a organisé une matinée de ramassage des détritus dans le Riou situé en contrebas de la RM sur la portion entre Laval et Sainte-Claire à Levens.
Une quantité impressionnante de déchets a ainsi pu être ramassée et remontée sur la route pour être évacuée par les services de la mairie.

Des frigos, machines à laver, vélos, pneus, bouteilles en plastique, canettes de bières ont été remontés en quantité pour restituer à ce cours d'eau son aspect naturel.

Malgré cet effort, de nombreux déchets restent encore à évacuer !
Ce sera sans doute l'occasion d'y retourner pour une prochaine édition en espérant qu'il n'y en ait pas davantage.

Le maire Antoine Veran et la députée de notre circonscription Christelle D'Intorni ont chaleureusement remercié le Président de la société de Chasse José Massiera, les membres de la Saint Hubert Levensoise et les participants à cette belle initiative pour leur action efficace, respectueuse et solidaire, déplorant que, malgré toutes les campagnes de sensibilisation sur la protection de l'Environnement, des actes d'incivisme tels que ceux-là soient encore constatés sur notre territoire.

Fête de l'école de tennis

C'est avec un grand plaisir que le club de foot l'Entente de Levens a reçu le mercredi 11 septembre, des mains du District la distinction du "Label Jeunes" et "École Féminine de Foot" avec la présence d'Antoine Veran, Maire de Levens.
C'est l'aboutissement du travail de tous nos Éducateurs, les dirigeants et tous les bénévoles partageant leur passion, leurs valeurs du sport avec les enfants d'un club familial.

L'Avenir Sportif Levensois a profité de cette belle occasion pour mettre à l'honneur Francis Masséna, le Président, pour ses 30 ans de Présidence au sein du club !

Chantier : Renouvellement Réseau Electrique Enedis Chemin René Pouchol & Chemin Pré des Cavaliers

Ces travaux contribuent à améliorer la fiabilité du réseau sur la commune. Situés sur le Chemin du Pré des Cavaliers (sur le tronçon positionné entre l'Avenue Général de Gaulle et le Chemin de l'Ordaléna) et sur le Chemin René Pouchol (de l'intersection avec le Chemin du Pré des Cavaliers jusqu'à l'intersection avec la piste du Férion).

Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable Chemin de la Gorghetta

- Renouvellement du réseau d'eau potable en fonte de diamètre 100 mm sur 520 mètres linéaires
- Remplacement d'un poteau incendie et installation d'un nouveau poteau incendie
- Reprise de 24 branchements

Budget de l'opération: 186 554 €

Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable. Ave Sénateur Vincent Delpuech

- Renouvellement du réseau d'eau potable en fonte ductile de diamètre 100 mm sur 185 mètres linéaires et renouvellement d'une antenne en PEHD de diamètre 50 mm sur 45 mètres linéaires
- Remplacement d'un poteau incendie
- Reprise de 9 branchements

Budget de l'opération: 111 680 €

Installation de bancs vous invitant sur la Placette des Traverses pour un moment de repos et de convivialité à partager.

Rénovation significative portant sur la toiture de la chapelle et les allées de la partie haute du cimetière de la colline.

Détails de l'Opération:
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Levens
Montant global de l'opération : 43 980 Euros HT
Financements de l'Opération
cofinancée par **le Département des Alpes Maritimes : 16 492,50 € HT et la Commune de Levens : 27 487,50 € HT**

Les travaux ont été confiés à deux entreprises spécialisées.

Charpente et Couverture :
Entreprise : SARL Spinelli Charpentes
Adresse : 166 Digue de la Garde, 06670 St Blaise

Revêtements :
Entreprise : SAS Damiani
Adresse : 2602 Route de la Grave, 06510 Carros

La toiture de la chapelle a nécessité une attention particulière pour prévenir les dommages structurels et assurer sa conservation pour les générations futures. De même, les allées rénovées offrent un accès plus sûr et plus agréable pour les visiteurs.

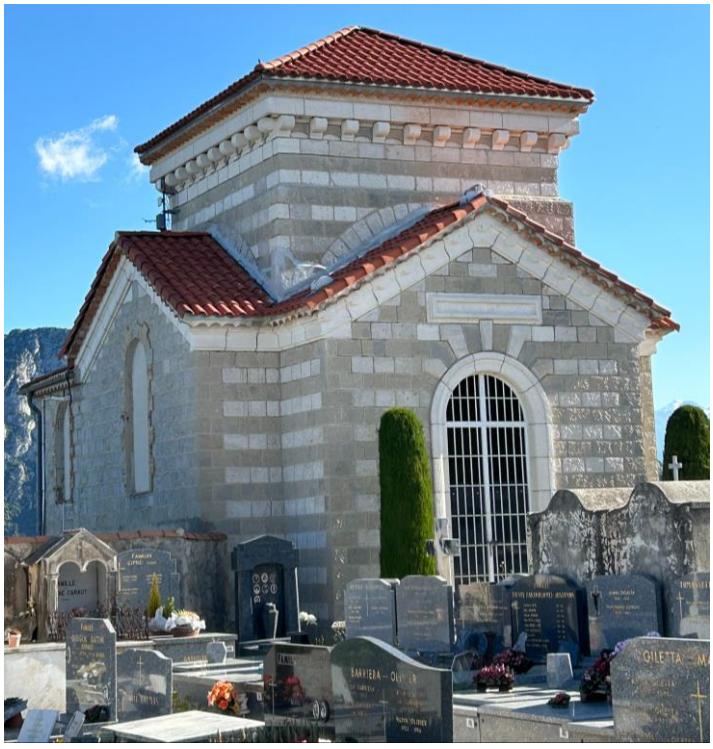

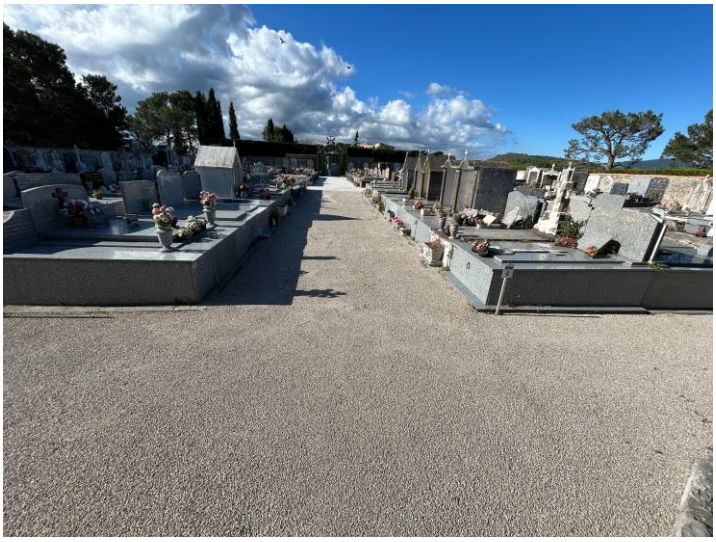

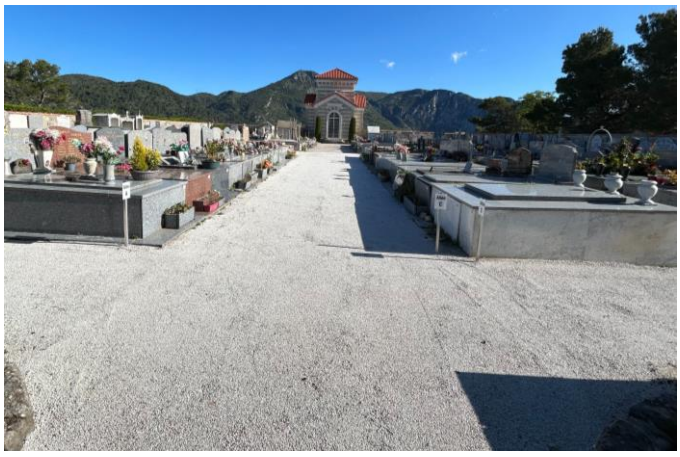

Nous remercions le Département des Alpes Maritimes pour son soutien financier ainsi que les entreprises SARL Spinelli Charpentes et SAS Damiani pour leur implication dans cette opération.

- Extension de notre système de vidéo protection avec trois nouvelles caméras fixes et un dôme sur la Placette des Traverses
- Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable

et création d'un réseau d'eaux usées afin de décharger une antenne qui passe en partie privative sur la totalité de l'Avenue de Pampelonne.

- Réhabilitation de deux logements à l'immeuble Cardon.

- Réfection de l'escalier de la Maison du Portal.

Les maisons de la Roquette ont été démolies lundi 30 septembre, afin de sécuriser la route de la Roquette et de fluidifier la circulation sur cette voie à l'entrée de village

- Travaux de réfection en enrobés + réseau d'eaux pluviales sur le parking haut de la montée de l'Arpasse à Plan du Var.

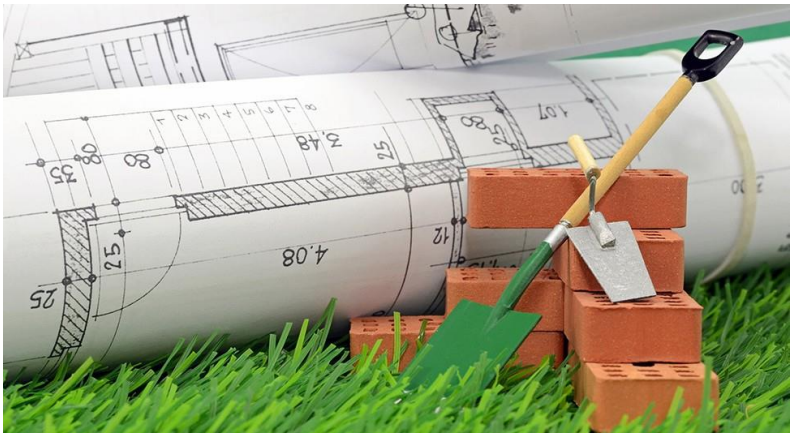

Des projets lancés en maîtrises d'œuvres et études

- L'opération de création d'un restaurant scolaire et de locaux pour l'ALSH, restructuration du groupe scolaire Saint Roch
- L'opération de réhabilitation et de transformation du local de l'ancienne perception des impôts en cabinet dentaire,

1 Place Joseph Raybaud

- L'opération de réhabilitation thermique d'un logement communal 4373 Route de Saint Blaise
- La Maison de Santé.

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

Dossier n° 1 – Présenté par M. le Maire
DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ACQUISITION D'UN FONDS DE LIVRES. POUR L'ANTENNE DE LA MEDIATHEQUE A PLAN DU VAR

La commune de Levens souhaite créer une antenne de sa médiathèque dans le hameau de Plan du Var afin de développer la lecture publique. Pour réaliser ce projet, il est nécessaire de constituer un fonds de livres. Un roulement du fonds entre la médiathèque principale et son antenne de Plan du Var sera effectué afin de renouveler régulièrement les livres proposés. Le budget prévisionnel de l'action est de 5 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'acter la création d'une antenne de la médiathèque de Levens au hameau de Plan du Var et d'acquérir un fonds qu'une valeur de 5 000 € ;
- De solliciter le Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur pour l'obtention d'une subvention pour l'aide à l'acquisition de livres à hauteur de 60% maximum du plafond d'acquisition de 5 000 € soit 3 000 €.
- De prévoir les sommes nécessaires au budget de la commune, sur l'exercice 2024.

Dossier n° 2 – Présenté par M. GUILLAUME
ADHESION DES COMMUNES DE FONTAN, LA ROQUETTE SUR VAR ET LUCERAM AU SYNDICAT MIXTE CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE DES ALPES-MARITIMES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable à la demande d'adhésion des communes de Fontan, La Roquette sur Var et Lucéram au syndicat mixte Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes.

Dossier n°3 – Présenté par Mme CASTELLS AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION SUR LE LOGEMENT DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS DE LA COMMUNE DE LEVENS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les termes de la convention pour le logement des travailleurs saisonniers à intervenir avec l'Etat,
- D'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à la signer ainsi que toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

Dossier n° 4 – Présenté par M. le Maire
CONVENTION PORTANT MISE A DISPOSITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION A N°575 – LIEU-DIT CASTELLAR AU PROFIT DE LA SOCIETE TOTEM

La commune de Levens est propriétaire de la parcelle cadastrée section A n°575 située au lieu dit « Castellar ». Une convention d'occupation de cette parcelle en date du 5 janvier 1993 a été signée entre l'Etat et la commune de Levens afin d'y installer un pylône nécessaire aux opérations de téléphonie et d'internet. Ce contrat a été conclu pour une durée initiale de 30 ans à partir du 1er octobre 1992.

Depuis le 1er novembre 2021, l'entreprise TOTEM France a repris la gestion des sites précédemment assuré par Orange. L'opérateur TOTEM souhaite donc établir un nouveau contrat en remplacement de celui établi en 1993. L'occupation de ce foncier communal est donc définie dans le cadre de la présente convention établie entre la commune de Levens et l'entreprise TOTEM France.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention portant occupation de la parcelle cadastrée section A n°575 avec l'entreprise TOTEM France.

Dossier n° 5 – Présenté par M. le Maire
CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE ET DE LOGEMENTS INCLUSIFS – LIEU DIT LES TRAVERSES –DEPOTS D'AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES PAR LA SEM HABITAT 06

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 26 voix pour, 1 voix contre (M. François Dominique SEINCE) :

- D'autoriser la SEM Habitat 06 à solliciter l'autorisation de défrichement sur les parcelles cadastrées section AD numéros 220, 221, 222, 223, 224 et 652.
- D'autoriser la SEM Habitat 06 à déposer une demande de permis de construire sur les parcelles cadastrées section AD numéros 220, 221, 222, 223, 224 et 652, et toute pièce nécessaire à l'obtention du permis,
- De charger M. le Maire de signer toutes les pièces administratives nécessaires à l'obtention de ces autorisations.

Retrouvez les vidéos et détails des Conseils municipaux sur www.levens.fr

YouTube

Dossier n° 6 – Présenté par M. le Maire
DELEGATION AU MAIRE DE L'ADMISSION EN NON-VALEUR DES CREANCES INFERIEURES A CENT EUROS
Pour constater l'irrécouvrabilité des créances, les assemblées délibérantes, qui disposent du pouvoir budgétaire, les admettent en non-valeur ; Cette mesure d'apurement d'ordre budgétaire et comptable ne s'oppose pas à l'exercice de poursuites ultérieures si le débiteur revient à meilleure fortune, mais s'insère dans l'exigence de sincérité des comptes portée par l'article 47-2 de la Constitution. Afin de fluidifier la mise en œuvre de cette procédure pour les créances de faible montant et recentrer les travaux de l'assemblée sur les créances significatives, la loi autorise la délégation de la décision d'admission en non-valeur au Maire dans la limite d'un seuil, sachant que le décret prévoit que ce seuil est de 100 €.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- De consentir une délégation à M. le Maire pour admettre en non-valeur les créances d'un montant unitaire inférieur à cent euros ;
- De dire que M. le Maire rendra compte au moins une fois par an de ses décisions au Conseil municipal au moyen d'un état listant les créances admises en non-valeur, les motifs ayant présidé à cette admission en non-valeur ainsi que toute pièce produite par le comptable public.

Dossier n° 7– Présenté par M. le Maire
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- D'approuver le compte de gestion de l'exercice 2023

Dossier n° 8– Présenté par Mme DEGRANDI
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023. AFFECTATION DU RESULTAT
M. Antoine VERAN ne prend pas part au vote
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- D'approuver le compte administratif 2023

Dossier n° 9– Présenté par Mme DEGRANDI
APPROBATION DES CREDITS BUDGETAIRES 2024 A ALLOUER AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer lesdites subventions aux associations suivantes :
- AAR (Amis du Rail)
- Association d'Action Educative 06
- Altirock
- Amicale du personnel communal
- Amicale des sapeurs forestiers
- Amicale des sapeurs-pompiers de Levens
- Amicale des sapeurs-pompiers de Saint Martin du Var
- Association Levens Groupe scolaire Saint Roch
- Avenir sportif levensois
- Bela Diri Silat Academie
- Banque Alimentaire des A.M.
- Cercle républicain St Antoine
- Chiens guide d'aveugles
- Collège J. Franco à Saint Etienne de Tinée : Association sportive
- Collège J. Franco ski ASEJF
- Collège L. Bréa de Saint Martin du Var : Foyer OCCE
- Collège L. Bréa de Saint Martin du Var : sport
- Collège R. Cassin de Tourrette Levens : Foyer socio-éducatif (FSE)
- Collège R. Cassin de Tourrette Levens sport
- Collège R. Cassin de Tourrette Levens FCPE
- Collège R. Cassin de Tourrette Levens AIPE
- Collège Saint Blaise de Saint Sauveur sur Tinée

• Escale
• Eclaireuses de la Nature
• Initiative NCA
• Judo club levensois
• Les Licornes des Sables
• Prévention Routière
• Les P'tits Loups
• Scouts de France
• Secours catholique
• Société de chasse St Hubert
• Tennis Club Loisirs Levens
• Service de remplacement Jeunes Agriculteurs

II- Nombre de Conseillers : en exercice : 27 / Présents 23 / votants 26.
Ne prend pas part au vote : Mr Antoine VERAN

Ayant entendu l'exposé de Mme Monique DEGRANDI, et avant de procéder au vote du budget primitif 2024, il est proposé au conseil municipal :
- de prévoir les inscriptions budgétaires à l'article 65748 "subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé", conformément au document porté au budget primitif 2024, faisant état de la dénomination des associations et du montant des subventions à allouer.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer une subvention à l'association suivante :
• Chaîne de Vies 06

III- Nombre de Conseillers : en exercice : 27 / Présents 20 / votants 23.
Ne prennent pas part au vote : M. Eric BERNIGAUD, Yan VERAN, Mme Claude, MENEVAUT, M. Georges REVERTE,
Ayant entendu l'exposé de Mme Monique DEGRANDI, et avant de procéder au vote du budget primitif 2024, il est proposé au conseil municipal :
- de prévoir les inscriptions budgétaires à l'article 65748 "subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé", conformément au document porté au budget primitif 2024, faisant état de la dénomination des associations et du montant des subventions à allouer.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer lesdites subventions à l'association suivante :
• AMSL (sections VTT, TRIAL, TRAIL, Equitation, Cuisine, Badminton)

IV- Nombre de Conseillers : en exercice : 27 / Présents 23 / votants 26.
Ne prend pas part au vote : Mme Claude MENEVAUT
Ayant entendu l'exposé de Mme Monique DEGRANDI, et avant de procéder au vote du budget primitif 2024, il est proposé au conseil municipal :
- de prévoir les inscriptions budgétaires à l'article 65748 "subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé", conformément au document porté au budget primitif 2024, faisant état de la dénomination des associations et du montant des subventions à allouer.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer ladite subvention à l'association suivante :
• Team Trial

V- Nombre de Conseillers : en exercice : 27 / Présents 23 / votants 26.
Ne prend pas part au vote : Mme Ghislaine BICINI
Ayant entendu l'exposé de Mme Monique DEGRANDI, et avant de procéder au vote du budget primitif 2024, il est proposé au conseil municipal :
- de prévoir les inscriptions budgétaires à l'article 65748 "subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé", conformément au document porté au budget primitif 2024, faisant état de la dénomination des associations et du montant des subventions à allouer.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer ladite subvention à l'association suivante :
• Comité des Fêtes

VI- Nombre de Conseillers : en exercice : 27 / Présents 23 / votants 26.
Ne prend pas part au vote : M. Yan VERAN
Ayant entendu l'exposé de Mme Monique DEGRANDI, et avant de procéder au vote du budget primitif 2024, il est proposé au conseil municipal :
- de prévoir les inscriptions budgétaires à l'article 65748 "subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé", conformément au document porté au budget primitif 2024, faisant état de la dénomination des associations et du montant des subventions à allouer.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer ladite subvention à l'association suivante :
• Coopérative oléicole de Levens
VII- Nombre de Conseillers : en exercice : 27 / Présents 23 / votants 26.
Ne prend pas part au vote : Jeanne PLANEL

Ayant entendu l'exposé de Mme Monique DEGRANDI, et avant de procéder au vote du budget primitif 2024, il est proposé au conseil municipal :
- de prévoir les inscriptions budgétaires à l'article 65748 "subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé", conformément au document porté au budget primitif 2024, faisant état de la dénomination des associations et du montant des subventions à allouer.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer ladite subvention à l'association suivante :
• Piano à Levens

VIII- Nombre de Conseillers : en exercice : 27 / Présents 23 / votants 26.
Ne prend pas part au vote : Mme Sophie LALOUM
Ayant entendu l'exposé de Mme Monique DEGRANDI, et avant de procéder au vote du budget primitif 2024, il est proposé au conseil municipal :
- de prévoir les inscriptions budgétaires à l'article 65748 "subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé", conformément au document porté au budget primitif 2024, faisant état de la dénomination des associations et du montant des subventions à allouer.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer ladite subvention à l'association suivante :
• Levens d'un Temp e de Deman

IX- Nombre de Conseillers : en exercice : 27 / Présents 23 / votants 26.
Ne prend pas part au vote : Mme Danièle TACCONI
Ayant entendu l'exposé de Mme Monique DEGRANDI, et avant de procéder au vote du budget primitif 2024, il est proposé au conseil municipal :
- de prévoir les inscriptions budgétaires à l'article 65748 "subventions de
fonctionnement aux organismes de droit privé", conformément au document porté au budget primitif 2024, faisant état de la dénomination des associations et du montant des subventions à allouer.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer une subvention à l'association suivante :
• Levens Loisirs

X- Nombre de Conseillers : en exercice : 27 / Présents 21 / votants 24.
Ne prennent pas part au vote : Mme Ghislaine BICINI, M. Eric BERNIGAUD, Mme Danièle
TACCONI
Ayant entendu l'exposé de Mme Monique DEGRANDI, et avant de procéder au vote du budget primitif 2024, il est proposé au conseil municipal :
- de prévoir les inscriptions budgétaires à l'article 65748 "subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé", conformément au document porté au budget primitif 2024, faisant état de la dénomination des associations et du montant des subventions à allouer.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer ladite subvention à l'association suivante :
• Vert Azur

Dossier n° 10– Présenté par M. le Maire
VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX POUR 2024
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- de voter les taux d'imposition ainsi :
• Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23.50 %
• Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 47,78 %
• Taxe d'habitation : 15,56 %

Dossier n° 11– Présenté par M. le Maire
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024
Après lecture, dans les sections de fonctionnement et d'investissement, des crédits inscrits dans
chacun des chapitres budgétaires et des opérations d'investissement du budget 2024,
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2024

Dossier n° 12– Présenté par M. le Maire
ACQUISITION AMIABLE DES PARCELLES CADASTREES E n° 807, 810, 815, 821 et E n° 1460 SITUEES AU LIEU-DIT « L'ARPASSE » APPARTENANT AUX HOIRS MALAUSSENA
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- D'acquérir au prix de 15 405 € les parcelles cadastrées E n° 807, 810, 815, 821 et E n° 1460 d'une surface totale de 15 ha 40 a 52 ca, appartenant aux hoirs MAULAUSSENA,
- De confier à l'étude notariale Prely-Genevet, à Levens, la rédaction de l'acte de vente ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer pour le compte de la Commune, tout acte nécessaire à la concrétisation de cette opération et à accomplir l'ensemble des formalités subséquentes.

SÉANCE DU 23 MAI 2024

Dossier n° 1– Présenté par M. le Maire
MAINTIEN OU NON DES FONCTIONS D'ADJOINT AU MAIRE APRES RETRAIT DE L'ENSEMBLE DE SES DELEGATIONS
Le Conseil municipal décide par cinq abstentions (M. Thierry MIEZE, M. François Dominique SEINCE, M. Jean-Louis MORENA, Mme Maïmouna BONNEFOND, M. Régis GUILLAUME), et vingt-deux voix pour :
- De ne pas maintenir Monsieur François Dominique SEINCE dans ses fonctions d'Adjoint au Maire.

Dossier n° 2– Présenté par M. le Maire
DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE ET FIXATION DE L'ORDRE DES ADJOINTS
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par une voix contre (M. François Dominique SEINCE), quatre abstentions (M. Thierry MIEZE, Monsieur Jean-Louis MORENA, Mme Maïmouna BONNEFOND, M. Régis GUILLAUME), vingt-deux voix pour :
- De supprimer le poste de 7ème adjoint et ainsi, de porter le nombre d'adjoints à six,
- De conserver le rang des adjoints tel que défini dans le tableau du Conseil municipal

Dossier n° 3– Présenté par M. le Maire
RETRAIT DE LA COMMUNE DE LA TRINITE DU PERIMETRE DU SIVOM VAL DE BANQUIERE
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- De donner un avis favorable au retrait de la Commune de la Trinité du périmètre du Sivom Val de Banquière.

Dossier n° 4– Présenté par M. le Maire
AUTORISATION DE DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE POUR LA POSE D'UN RIDEAU METALLIQUE AU 12 RUE DOCTEUR FARAUT
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une demande de déclaration préalable pour la pose d'un rideau métallique au droit du porche du local de l'immeuble cadastré AB 521 (local occupé par la SARL Quercus) situé au 12 Avenue du Docteur Faraut.

Dossier n° 5– Présenté par M. le Maire
MOTION RELATIVE AUX MESURES D'ECONOMIES ANNONCEES PAR L'ETAT SUSCEPTIBLES D'AFFECTER LES FINANCES LOCALES A L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE France
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'adopter la motion

SÉANCE DU 8 JUILLET 2024

Dossier n° 1– Présenté par Mme CASTELLS
CONVENTION CADRE 2025 POUR L'EXERCICE DES MISSIONS FACULTATIVES PROPOSEES PAR LE CDG
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention-cadre 2025 pour l'exercice des missions facultatives proposées par le CDG06, actuellement et pour la durée de la convention, et tous les documents qui en découlent, pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2025, renouvelable une fois par tacite reconduction pour la même durée.
- De prévoir les crédits nécessaires aux budgets de la collectivité pour tenir compte de la facturation des missions facultatives choisies dans le cadre de cette nouvelle convention-cadre à compter du 1er janvier 2025.

Dossier n° 2– Présenté par Mme CASTELLS
EMISSION ET DISTRIBUTION DES TITRES RESTAURANT EN FAVEUR DU PERSONNEL DE LA COMMUNE – MODIFICATION DES MODALITES D'ATTRIBUTION ET DE MISE EN ŒUVRE
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- D'abroger les délibérations n°9 du 8 juin 2010, n°15 du 24 mars 2011 et n°10 du 12 décembre 2017 relatives aux modalités d'émission et attribution des titres restaurant ;
- De décider que le dispositif des titres restaurant existant est modifié selon les modalités d'attribution et de mise en œuvre ci-dessus ;
- D'inscrire au budget les sommes nécessaires ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes nécessaires avec le prestataire du marché de titres restaurant ;
- D'autoriser le service des ressources humaines à émettre chaque mois les bons de commande relatifs aux titres restaurant.

Dossier n° 3– Présenté par Mme CASTELLS
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- De valider les modifications au tableau des effectifs ;
- De prévoir le budget nécessaire pour l'année 2024 ;
- D'établir le nouveau tableau des effectifs

Dossier n° 4– Présenté par M. le Maire
MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE LA LUDOTHEQUE MUNICIPALES (N°153)
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- D'abroger la décision n°2021/01/001 en date du 11 janvier 2021.
- D'instituer une régie de recettes auprès de la commune de Levens, pour l'encaissement des produits de la bibliothèque municipale et de son annexe à Plan du Var et de la ludothèque municipale.
- D'installer cette régie à Levens, dans le Foyer Rural, Place de la République - 06670.
- D'autoriser la régie à encaisser les produits suivants :

* Les adhésions à la bibliothèque municipale de Levens et à son annexe à Plan du Var.
* Les adhésions à la ludothèque municipale de Levens.
* Les participations aux activités payantes mises en place par la bibliothèque municipale de Levens et à son annexe à Plan du Var.

- D'autoriser que les modes de recouvrement suivants pour les recettes encaissées :

* Espèces ;
* Carte bancaire sur place ou à distance ;
* Chèques ;

Elles sont perçues contre remise à l'usager d'un bon issu du carnet à souches, correspondant à l'encaissement perçu.
- De fixer le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver à 1000 €. Le montant maximum de la seule encaisse en numéraire est fixé à 200 €.

Il est précisé que :
- L'intervention de mandataires a lieu dans les conditions fixées par leur acte de nomination.
- Le régisseur est tenu de verser au comptable public le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé ci-dessus et au minimum une fois par trimestre.
- Le régisseur verse auprès du comptable public la totalité des justificatifs des opérations de recettes au minimum une fois par trimestre.

- Il n'y a pas de fonds de caisse pour cette régie.
- Le régisseur ne percevra pas d'indemnité de maniement des fonds selon la réglementation en vigueur.
- Le mandataire suppléant ne percevra pas d'indemnité de maniement des fonds selon la réglementation en vigueur.
- Un compte de dépôts de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la direction départementale des finances publiques des Alpes Maritimes.

Le Maire et le comptable public assignataire de la Direction des Finances Publiques de Levens sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Dossier n° 5– Présenté par M. le Maire
DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N° 1
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 26 voix pour, une abstention (M. François Dominique SEINCE) :
- D'approuver la décision modificative

Dossier n° 6– Présenté par M. GUILLAUME
ADHESION DE LA COMMUNE DE LA PENNE AU SYNDICAT MIXTE CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE DES ALPES-MARITIMES
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :
- D'émettre un avis favorable à la demande d'adhésion de la commune de La Penne au syndicat mixte Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré, **Dossier n° 7– Présenté par M. le Maire**

OPERATION D'EXTENSION, REORGANISATION ET RESTRUCTURATION DES LOCAUX DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE LEVENS. ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE.

le Conseil municipal décide par 25 voix pour, 2 voix contre :

- D'attribuer le marché de Maitrise d'œuvre relatif à l'opération de création d'un restaurant scolaire et de locaux pour le CLSH, restructuration du groupe scolaire SAINT-ROCH situé à LEVENS au groupement SARL BPA ARCHITECTURE (architecte mandataire) ; SARL JALC ARCHITECTES ; SAS BETREC IG - Agence sud ; SARL ADRET ; Gui JOURDAN ; EURL Marc RICHIER ; SARL INGECOR.
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer le marché de maitrise d'œuvre avec le groupement SARL BPA ARCHITECTURE (architecte mandataire) ; SARL JALC ARCHITECTES ; SAS BETREC IG - Agence sud ; SARL ADRET ; Gui JOURDAN ; EURL Marc RICHIER ; SARL INGECOR pour un montant provisoire de 822 428,00 HT soit 986 913,60 TTC.
- D'approuver le cout estimatif de l'opération ; suite à négociation, à 6 400 000 € HT.
- D'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter les subventions auprès de l'ensemble des partenaires.
- D'autoriser Monsieur Le Maire à déposer et à signer toutes les autorisations administratives nécessaires à l'aboutissement de ce projet et notamment le permis de construire. - De prévoir les sommes au budget au titre de l'exercice 2024.

Dossier n° 8– Présenté par M. le Maire

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL - MODIFICATION DES MEMBRES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 25 voix pour, 2 voix contre (François Dominique SEINCE et Jean-Louis MORENA) :

- de désigner les membres titulaires et les membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres comme suit:

Titulaires - M. Nicolas BRAQUET - Mme Monique DEGRANDI - M. Jean-Claude GHIRAN - Mme Danièle TACCONI - M. Eric BERNIGAUD
Suppléants : - Mme Michèle CASTELLS - M. Michel BOURGOGNE - M. Eric GIRARD - M. Régis GUILLAUME - M. Georges REVERTE

Dossier n° 9– Présenté par M. le Maire

AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION SUR LE LOGEMENT DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS DE LA COMMUNE DE LEVENS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les termes de la convention pour le logement des travailleurs saisonniers à intervenir avec l'Etat,
- D'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à la signer ainsi que toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

Dossier n° 10 - Présenté par M. le Maire

AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE A LA PRISE EN CHARGE DE LA TARIFICATION DU TRANSPORT SCOLAIRE DES ENFANTS DU HAMEAU DE PLAN DU VAR SCOLARISES A L'ECOLE DE BONSON

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les termes de la convention ;
- D'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

Dossier n° 11 - Présenté par M. le Maire

ACQUISITION AMIABLE DES PARCELLES CADASTREES AD n°625 et partie de AD n° 627, APPARTENANT A MONSIEUR JEAN-CLAUDE GHIRAN

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par trois voix contre (M. Jean-Louis MORENA, M. François Dominique SEINCE, M. Régis GUILLAUME) et vingt-deux voix pour :

- D'acquérir au prix de 10 000 € les parcelles cadastrées AD n° 625 et AD n° 627p, pour une surface totale d'environ 2000 m², appartenant à Monsieur Jean-Claude GHIRAN ;
- De confier à Maître Claude SEROR-HUREZ, notaire à Nice, la rédaction de l'acte de vente ; - D'autoriser Monsieur le Maire à signer pour le compte de la commune, tout acte nécessaire à la concrétisation de cette opération et à accomplir l'ensemble des formalités subséquentes.

MAIRES&CITOYENS

Une plateforme de démocratie participative gratuite et modulable.
Actualités communales
Alertes et campagnes SMS
Boite à idées et entraides
Sondages
Signalements
Groupes de discussion

SÉANCE DU 23 JUILLET 2024

Dossier n° 1– Présenté par M. le Maire
RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 11 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DES PARCELLES AD N° 625 ET PARTIE DE AD N° 627
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à 23 voix pour :

- De retirer la délibération n° 11 du Conseil municipal du 8 juillet 2024 relative à l'acquisition des parcelles AD n° 625 et partie de AD n°627.

Dossier n° 2– Présenté par Mme M. CASTELLS
MONTANT DES FRAIS DE SCOLARITE A FACTURER AUX COMMUNES POUR LES DEROGATIONS DE SCOLARISATION : ANNEE SCOLAIRE 2023-2024
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les dépenses pour le coût de fonctionnement des différentes écoles
- De fixer la participation aux frais de fonctionnement pour l'année 2023-2024 à : . 2 096,30 € pour un élève scolarisé en maternelle, . 1 491,52 € pour un élève scolarisé en élémentaire,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette délibération.

Votre jeu d'exploration

Plongez dans l'univers captivant de « My Adventure », un jeu d'exploration unique en son genre, niché entre mer et montagnes.

« My Adventure » vous invite à relever la Grande Quête Hippique de Levens. Armé d'un sac d'exploration, vous vous aventurerez dans les ruelles pittoresques du village pour (re)découvrir son âme et ses secrets cachés. Un jeu pour tous, « My Adventure » est conçu pour offrir une expérience immersive à tous les participants. Que vous soyez un explorateur solitaire à la recherche de défis personnels, une famille souhaitant partager un moment de complicité ou un groupe d'amis en quête d'une activité ludique, ce jeu d'exploration est fait pour vous.

Préparez-vous à explorer, à résoudre et à triompher dans cette Grande Quête Hippique au cœur de Levens !

Bureau de Levens
1 Place V. Masséglia 06670 Levens
du Lundi au Samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h

NOUS CONTACTER:
Tél. 09 62 66 85 84

Mercredi 8 mai 2024
Victoire de 1945

Dimanche 14 juillet 2024
Fête Nationale

Mardi 18 juin 2024
L'Appel du Général de Gaulle

Lundi 11 novembre
Commémoration de l'Armistice
du 11 novembre 1918

Du vendredi 3 au dimanche 5 mai
Championnat de France de VTT

Samedi 18 mai 2024

Conférence "Le Cirque ma passion" et démonstration de « Tous en piste » par l'école de cirque de Tourrette-Levens. « *Tant qu'il y aura des enfants, le cirque existera. Et ne sommes-nous pas tous de grands enfants ?* » . Docteur Alain Frère. Une passion en partage.

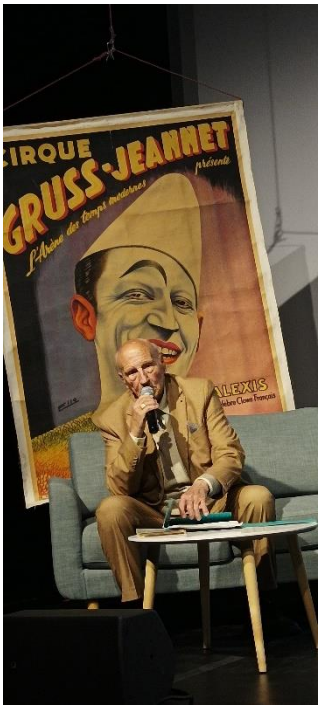

Dimanche 19 mai

Championnat de France MINI TRIAL

Samedi 25 mai

Fête des Mères et Fête du Terroir

Dimanche 26 Mai

L'opération « Curieux de Nature » organisée par la Métropole Nice Côte d'Azur et animée par l'association LPO a accueilli les participants sur le Grand Pré de Levens en présence d'Eric Bernigaud, Conseiller Municipal qui leur a souhaité la bienvenue.

Le temps d'une journée, les participants devenus naturalistes ont pu établir un inventaire participatif de la faune et de la flore de ce lieu emblématique.

Vendredi 31 mai 2024

Fête de Sainte Pétronille

Vendredi 7 juin
Levens'Art - Festival d'arts plastiques pour enfants - Levens

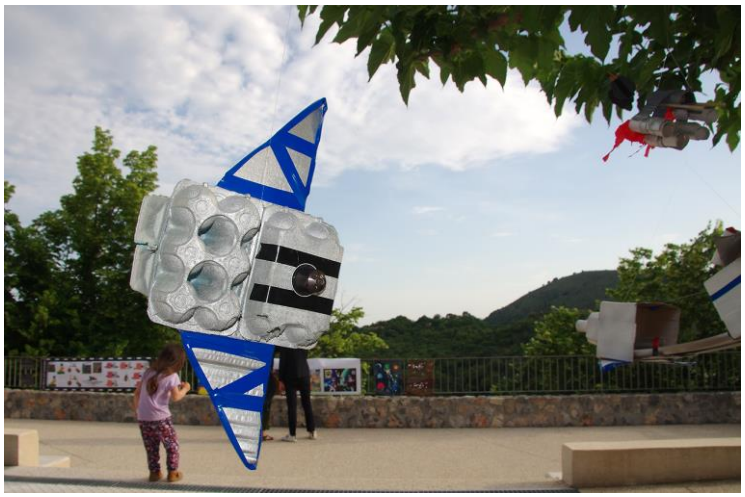

Dimanche 9 juin
la Fête du Chien
Une fête pour prôner le bien-être canin à l'état pur.

Dimanche 9 juin
Fête de la Bergerie de Porte Rouge

Ca sentait bon les grillades et l'été à la bergerie. Une ambiance chaleureuse avec des moustaches glacées, du foin dans les cheveux des minots, de la moiteur chez les danseurs et musiciens du baleti et les effluves de houblon .

On a réussi à faire la traite, certes un peu collé serré, mais les dames brebis ont fait bonne figure !

Un formidable merci à tous nos amis précieux, à nos familles et aux bénévoles pour leur soutien et aide. Sans eux, cette fête paysanne n'aurait eu pas la même saveur.

Merci à Charles et à Vincent de Sousa et à notre Valérie Gaborit , la fée du fromage et de l'organisation.

Merci à Ghislaine Bicini, sa famille, pour leur soutien joyeux et la mise en place du bergerie-baleti, merci à Christian Seguin et AMSL VTT Levens pour les barnums et la commune de Levens pour le matériel. Merci au Rucher de Porte Rouge , à nos amis Pascale, Roger et Tony pour le miel, les pommes de terre grenailles...

Jeudi 13 juin 2024
FÊTE PATRONALE
DE SAINT ANTOINE DE SIGA

Samedi 15 juin 2024

13e Festin Dou Boutaù

Jeudi 27 juin 2024

Feux de la Saint Jean

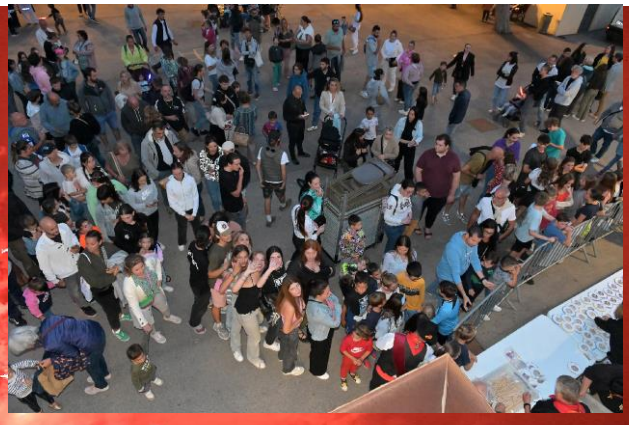

Samedi 6 juillet 2024
Une superbe soirée avec NOELLE PERNA - "MADO FAIT SON CABARET" !
Un public au taquet, une ambiance de folie, des fous rires à gogo : MERCI Mado !
Des artistes talentueux qui ont enchanté les centaines de spectateurs présents ! On ne se lasse jamais de notre Mado !

Jeudi 11 juillet 2024
"Holy Hollywood", un florilège de références dansées et chantées les plus populaires de la comédie musicale américaines.

Jeudi 18 juillet
Concert R-Saj Band

Mardi 16 juillet 2024
Les Quatre Saisons de Vivaldi
par l'Orchestre Philarmonique de Nice.

Vendredi 26 juillet 2024
Fête de la Sainte Anne
à Plan du Var

Samedi 26 et dimanche 27 juillet
Fête du cheval

Jeudi 1er août2024
ABBA FOR EVER

Vendredi 9 août 2024
Festival de folklore « La Farandole »

Le Festival International de Folklore de Nice, connu sous le nom de «La Farandole», figure parmi les plus anciens festivals de folklore en Europe, mettant en avant les traditions et cultures du monde entier.

Cet événement bisannuel, organisé en partenariat avec le « Collectif des Arts Traditionnels – Lou Cat », a proposé aux spectateurs une exploration riche et diversifiée des danses, musiques, costumes et traditions de diverses cultures.

Dimanche 11 août 2024
Fête patronale de la Sainte Claire

À l'occasion de la Sainte Claire, la commune a honoré ses jeunes diplômés ! 🎓

Félicitations à Marion ALTAVILLA , Tom MARTINEZ, Rémy FORTIN , Alexandre RUSTAN, Baptiste FIGUIERE , Anaïs LACROIX, Alicia SEBELLINI (absente) qui ont été récompensés pour la mention Très Bien obtenue au BAC.

La commune de Levens est fière de célébrer leur réussite et leur souhaite beaucoup de succès. Bravo à eux pour leur travail et leur persévérance !

Jeudi 15 août 2024
Fête de l'Assomption

SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook

Retrouvez les dernières nouvelles
sur www.levens.fr ou sur Facebook,
les annonces, les vidéos et photos des évènements.

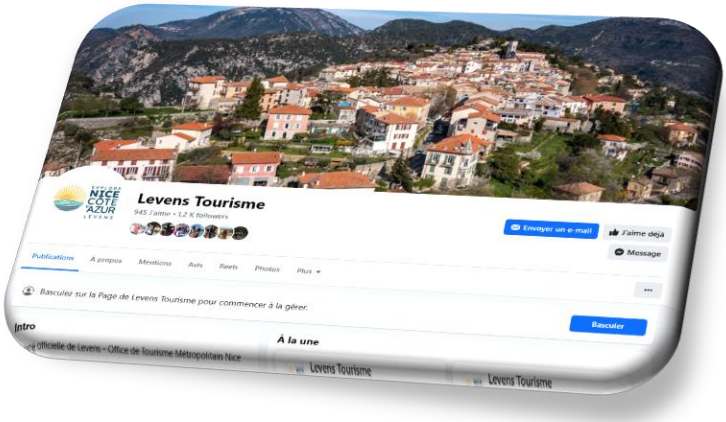

Du Vendredi 23 août au lundi 2 septembre
Fête Patronale de la Saint Antonin

Soupe au pistou, concours de boules carrées enfants, soirée grillades, jeux pour enfants

Messe du Souvenir, Course du Sargier

Grand-Messe solennelle en l'honneur de Saint Antonin, dépôt de gerbes.

Le 2 septembre 2024, comme à l'accoutumée, en l'église paroissiale de Levens, messe solennelle en l'honneur de Saint Antonin, le patron de notre village.
Messe exceptionnelle au cours de laquelle, Monseigneur Cyril Geley, Vicaire Général du diocèse de Nice remettait au Chevalier Sylvère Bourges, Officier des Arts et des lettres, Chantre, Chef de Chœur, Organiste et Architecte, la médaille pontificale « BENE MERENTI », décernée par Sa Sainteté le Pape François pour soixante-dix sept années au service de l'église.

Sur une suggestion de Madame Jeannine Planel, le Père Marc Ruiz, alors curé de la paroisse Saint Pons, a dû solliciter l'accord de Monseigneur Jean-Philippe Nault, Evêque de Nice qui envoie le dossier au Vatican. S'agissant d'une décoration officielle étrangère, l'Ambassade de France à Rome a été interrogée, sur son avis favorable. Le dossier retourne à la Secrétaire d'Etat qui envoie diplôme et médaille à la Nonciature Apostolique à Paris et, enfin retour à l'Evéché de Nice pour remise au récipiendaire.
Etaient présents dans le chœur, Monseigneur Cyril Geley : représentant Monseigneur Jean Philippe Nault, le Père François Banvillet, curé de notre paroisse, le Père Marc Ruiz son prédécesseur, le Père Marc Tongalahy vicaire, Jean Marie Panizzi diacre, Thierry Ailhaud, chapelain des Pénitents Blancs de Tourrette-Levens.

Monsieur Antoine Veran, Maire de Levens et son Conseil Municipal, ses invités parmi lesquels Eric Ciotti, Député, les maires des communes voisines parmi les Levensois venus en grand nombre. L'orgue avait été exceptionnellement confié, pour cette occasion, à Stéphane Eliot, Organiste à la Cathédrale Sainte Réparate de Nice.
Une cérémonie empreinte d'une grande émotion.

Réception sous le chapiteau
et allocutions

Les mises à l'honneur

Francis Aubert pour ses actions dans le monde associatif

Cédric Berthou, Paul Fiasella et Valentin Planques pour le bon fonctionnement de la piscine.

Serge Tacconi départ à la retraite et remise du grade de Lieutenant honoraire pour 35 années de service

Jean-Pierre Ollivier départ à la retraite et remise du grade de Commandant honoraire pour 31 années de service

Nicolas Kalanquin

pour ses

résultats en VTT

Antoine Bessi, Noël Cristina, Frédéric Mongrandi, fin de leur formation initiale avec remise de casque et distinction 1ère classe

Samedi 7 septembre
Forum des Associations et Soirée des Bénévoles

Dimanche 22 septembre
Fête de la spiruline

Samedi 21 septembre
Vide greniers

Dimanche 29 septembre
Fête de la Saint Michel

Samedi 5 octobre
"CARNABY STREET"

Samedi 12 octobre
2e Salon du Livre

Pour sa 2e édition, le Salon du Livre de Levens a accueilli plus de 60 auteurs au cœur du Jardin Public. Malgré une météo très fraîche pour la saison, les visiteurs ont été nombreux à venir flâner, découvrir des auteurs et repartir avec bon nombre de lectures pour l'hiver. Chacun pouvait y trouver son bonheur : romans historiques, d'aventures, polars, histoires vécues, mais aussi livres Jeunesse, recueils de poésies...

Antoine Veran, a félicité le Comité des Fêtes pour l'organisation de l'événement et était très heureux de retrouver parmi les auteurs de nombreux Levensois.
Maryse Mazzani, conteuse illustre de notre village, a transporté son auditoire dans des contes merveilleux comme elle sait si bien le faire ! Rémi Collin a proposé, quant à lui, une conférence sur « Astronomie et Étymologie ».

Tout au long de la journée, les enfants ont pu participer à des ateliers créatifs proposés par Olga, un atelier dessin proposé par Christophe, profiter de la bibliothèque ouverte toute la journée pour l'occasion, s'amuser avec les jeux en bois de Jean-Marie, sans oublier le jeu de piste qui leur a permis de découvrir de nombreux auteurs et de remporter une petite surprise.

Auteurs et visiteurs sont repartis enchantés de cette journée et attendent avec impatience la date de la 3ème édition !

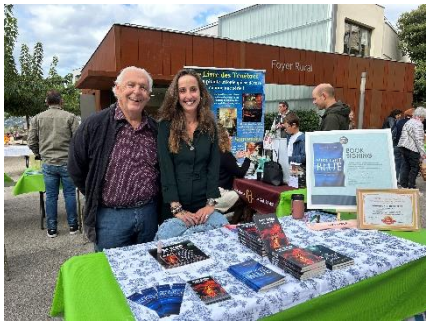

Lundi 7 octobre
Atelier de sensibilisation à l'auto-palpation organisé à la pharmacie de Levens par Louise Pennel, kinésithérapeute qui fait partie du Réseau des Kinés du Sein (RKS).

Dimanche 13 octobre
Les Séniors Féminines ont participé à l'opération OCTOBRE ROSE. Partage, solidarité et amitié étaient les maîtres-mots lors du match contre l'ES CONTES avec l'échange de petits produits locaux en faveur des adversaires.
Le coup d'envoi a été donné par l'Adjointe au Maire, Ghislaine Bicini, première supportrice de notre équipe.

Vendredi 18 octobre à l'Auditorium « Joseph Raybaud »
Projection du court-métrage « Cancer, sans dec ! » et intervention d'Isabelle BUCHET, psychologue clinicienne.

« Cancer, sans dec ! » est l'histoire de Jeanne, atteinte d'un cancer du sein, son infirmière et ses co-patients qui cherchent des solutions aux effets secondaires de la maladie. De quels effets secondaires est-il question ? Les nausées, la perte de cheveux, effets liés à la chimio ? Non, il s'agit de la réaction des proches. Dans un court-métrage inspiré de situations réelles, la scénariste-réalisatrice Émilie Marsollat explore, avec tendresse et humour, les maladresses de l'entourage des malades.

Cette projection a ouvert la réflexion et l'échange sur la compréhension de cette maladie et des parcours – de soins comme de vie – de celles et ceux qui doivent l'affronter. En tant que professionnelle de santé et que directrice adjointe de la Direction de santé du Conseil départemental, Isabelle BUCHET a partagé son expertise et a répondu aux questions du public.

Naissances

Emma PAYERAS-ROGNONE	le 04/08/2023
Daryl DESMAZON	le 04/03/2024
Cateleya DESMAZON	le 04/03/2024
Emma TROIS	le 05/03/2024
Nerio FORGIONE	le 07/03/2024
Evan POCCHIOLA-GIORS	le 07/03/2024
Yann CORDERO KEROMNES	le 30/03/2024
Ange BOURGOIN	le 10/04/2024
Marcel BOSSON	le 17/04/2024
Aylana SALMON GUEIT	le 25/04/2024
Thibault FORTUNATO	le 21/04/2024
Neila ALMOU	le 21/05/2024
Romy IMBERT	le 22/05/2024
Antonin BICINI UNIA-TEXTORIS	le 02/06/2024
Giuliana ALCAMO	le 07/06/2024
Myriam MAURIN	le 15/06/2024
Elyo ROUBAUDI	le 29/06/2024
Younes ABDELJELIL	le 11/07/2024
Loris VIDAL	le 15/07/2024
Amélie CALLENS	le 29/07/2024
Carmen FERNANDEZ LIGONNIERE	le 29/08/2024
Ambre AURA	le 29/08/2024
Giorgio CIARAPICA	le 13/09/2024
Apolline DEMONTE URRUTY	le 01/10/2024
Illiona BERNADET	le 09/10/2024
Louise BOUZALMATE	le 10/10/2024
Noélie PLANEL	le 23/10/2024

Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents

Mariages

M Romain VECCHIES et Mme Olga KROSELJ
le 20/04/2024

M Nicolas BRAQUET et Mme Elisa CHELDI
le 10/08/2024

M Mathieu BARRANCOS et Mme Virginie MARTRET
le 20/04/2024

Toutes nos félicitations aux heureux mariés

Mariages

M Pierre-Aurélien GEORGES et Mme Flavia MOBIUS le 20/04/2024
M Anthony FERRO et Mme Sandrine BAUDOIN le 20/04/2024

M Michel CUTAYAR et Mme Sylviane DAHMAN le 10/05/2024
M Olivier GUGLIELMAZZI et Mme Karen VESTRI le 18/05/2024
M Nicolas SEGURA et Mme Joëlle CAUBET le 18/05/2024

M Joël SAPIR et Mme Madeleine BRACONNIER le 20/06/2024
M Jacques DIEVART et Mme Laurence VARDIS le 22/06/2024
M Christophe BOTTAU et Mme Sandrine BOVIS le 22/06/2024
M Alexandre GIORDANENGO et Mme Elsa SANTILLI le 29/06/2024

Toutes nos félicitations aux heureux mariés

M Florian DIBETTA et Mme Jenifer BEAUGET le 10/07/2024
M Guy FERRAND et Mme Karen GAZZANO le 20/07/2024
M Mickaël ENCAOUA et Mme Amélie BORDE le 26/07/2024

M Enzo VOLPI et Mme Léa MELLANO le 16/08/2024
M Frédéric BENARD et Mme Stéphanie NAZARYAN le 16/08/2024
M Mathieu FAYS et Mme Christelle SAUVAGE le 17/08/2024

M. Bruno SCHABESTIEL et Mme Sabrina DUDOUS le 21/09/2024

M. Rémi BICINI et Mme Annie UNIA-TEXTORIS le 05/10/2024

M. Frédéric OCCELLI et Mme Florence INNOCENTI le 12/10/2024

M Rodolphe COLLILIEUX et Mme Christine JANDELLE le 31/08/2024

M Nicolas PONTIER et Mme Fanny SIEBERT Le 12/10/2024

Décès

M Jacques LANERY	le 07/03/2024
M Edouard BRELIVET	le 08/03/2024
M Théo DROUET	le 09/03/2024
Mme Simone PASQUI	le 12/03/2024
M Eric MINOT	le 16/03/2024
M Lucien DALMAS	le 17/03/2024
Mme Maria D'AGOSTINO	le 25/03/2024
M Jean-Claude DANIELE	le 31/03/2024
M Jean-Pierre PEGUERO	le 04/04/2024
M Rafal RYCHLICA	le 06/04/2024
M Jean-Claude ROUDIL	le 10/04/2024
M Jean-François GIUGLARIS	le 10/04/2024
Mme Maria DE RUK	le 12/04/2024
Mme Marie-Claire JACOB	le 15/04/2024
M Saturio PEREZ PALANCA	le 15/04/2024
Mme Césarine TONIOLO	le 04/05/2024
Mme Marie-Thérèse LOUF	le 06/05/2024
Mme Marie-Louise BOUDET	le 16/05/2024
Mme Edith VAZ	le 25/05/2024
Mme Marguerite LLULL	le 04/06/2024
M Philippe OLIVARI	le 06/06/2024
M François ALLIER	le 13/06/2024
M Jean-Louis MARTIN	le 19/06/2024
Mme Sully VUE	le 22/06/2024
M Pierre BAILET	le 23/06/2024
M Michel LACOSTE	le 24/06/2024
M Stéphane RAYNAUD	le 28/06/2024
M Michel LOZATO	le 03/07/2024
Mme Margaret MORRIS	le 05/07/2024
Mme Evelyne MAUPIED	le 05/07/2024
Mme Jacqueline COUDERC	le 08/07/2024
Mme Odette SCHMID	le 14/07/2024
Mme Roberte PEREZ	le 15/07/2024
M Mohammed BENSOLA	le 16/07/2024
M Joseph MARRARI	le 17/07/2024
Mme Yvette DEMANGEON	le 22/07/2024
Mme Hnia DEROUICH	le 23/07/2024
M Jacques GAUDILLIERE	le 28/07/2024
M Christian FABRE	le 02/08/2024
M Serge VENEZIA	le 03/08/2024
M Michel HELLERS	le 09/08/2024
Mme Domenica GENTILE	le 11/08/2024
Mme Henriette GILSON	le 12/08/2024
Mme Aline HENRY	le 15/08/2024
Mme Nathalie LAGRANGE	le 20/08/2024
M Patrick GIRAUD	le 26/08/2024
M Lucien SOULANET	le 31/08/2024
M Georges CARION	le 13/09/2024
Mme Viviane PONTE	le 22/09/2024
M Michel TOCHE	le 26/09/2024
Mme Dominique DEBACCO	le 27/09/2024
M Daniel VIGNA	le 01/10/2024
Mme Marzilia CODINI	le 04/10/2024
Mme Christiane BAUDOIN SECCO	le 09/10/2024
M Hacène BOUAITA	le 10/10/2024
Mme Michèle DUVERGET	le 24/10/2024
M Charles BAILET	le 27/10/2024

Nos condoléances émues aux familles

DECEMBRE

Vendredi 06
ATELIER MEMOIRE
De 14h00 à 16h00 - Foyer Rural
Inscriptions et renseignements au 04 92 00 10 57

Samedi 07
ATELIER DE CUISINE PARTAGEE
De 09h00 à 12h - Foyer Rural
Information et inscription: 04 93 91 61 25

Mercredi 11
ATELIER "MA BOULE A NEIGE"
De 9h30 à 11h - Foyer Rural
Réserver au préalable: 06 13 86 44 59 reseau.parentalite@svdb.fr

Samedi 14
ATELIER CREATIF
De 09h30 à 12h - Bibliothèque municipale
Information et inscription: 04 93 91 61 16

Dimanche 15
- Marché de Noël

De 9h00 à 18h00 - Halle du Rivet
- Concert de Noël de l'Ensemble Vocal de Levens

16h – Eglise Saint Antonin

Samedi 21
ATELIER CREATIF
De 09h30 à 12h - Bibliothèque municipale
Information et inscription: 04 93 91 61 16

MARCHÉ ALIMENTAIRE
Tous les dimanches
de 8h à 13h

SEANCE CINEMA
TOUS LES MERCREDIS
Auditorium
« Joseph Raybaud »

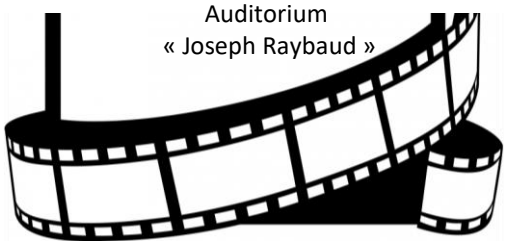

TOUTES LES INFORMATIONS SUR WWW.LEVENS.FR

Marché de Noël

offert par le Comité des Fêtes

LEVENS - HALLE DU RIVET

15 décembre 2024

de 9h à 18h

Stands de décorations, cadeaux, artisanat, chocolaterie, brasserie

Ateliers pour enfants, restauration sur place

Venue de Mickey et Minnie de 10H à 12H

A 15H, arrivée du Père Noël et shooting photos

Infos auprès du Comité des Fêtes de Levens : cdflevens@gmail.com

©2024 - Ayreon-Seven Communication LEVENS - www.as-com.org

Ludo thèque

Tous les lundis et jeudis
De 9h à 12h

Fermé pendant les vacances

Tarif de l'adhésion : 12€
Pour l'année scolaire

Qui peut y venir ?
Les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, nounous, assistantes maternelles...

C'est un espace dédié au jeu, où l'on peut jouer sur place.

On lit, on se retrouve, on apprend à se connaître; on se fait de nouveaux amis, on danse, on peint, on dessine, on écoute des histoires, on fête des anniversaires

Avenue Robert Préaud - Tél. 04 93 79 83 09

MAIRIE DE LEVENS Service Communication

www.levens.fr

La Commune de Levens

SUIVEZ-NOUS...

facebook

YouTube

MAIRES&CITOYENS

Instagram